

LE SOLEIL



Sociétés d'État: encore un «club» d'hommes

GILBERT LEDUC
 GLeduc@lesoleil.com

■ Si les femmes commencent à percer ce *no woman's land* que constituait, jadis, la haute fonction publique québécoise, elles demeurent cependant encore relativement absentes des centres de décision des grandes sociétés d'État et d'importants organismes gouvernementaux.

À Hydro-Québec, la haute direction compte 10 personnes parmi lesquelles on ne retrouve qu'une femme. À Loto-Québec, une seule femme siège parmi les 11 personnes formant l'équipe de direction. Même réalité à la Société des alcools: le conseil de direction est composé de cinq personnes, dont une seule femme. Du côté de la Société de l'assurance automobile du Québec, le comité de direction est formé de 10 personnes et parmi elles il n'y a que deux femmes.

Dans les sociétés d'État à vocation économique, la situation des femmes n'est guère plus reluisante.

Deux femmes figurent parmi les 15 membres du comité de direction de la Société générale de financement. À la Caisse de dépôt et de placement, les femmes sont carrément absentes du personnel de la haute direction composé de six hommes.

Voir HOMMES en A 2 >
 □ Des portes s'ouvrent Page A 12

Saut de 20% des accidents de ski

ISABELLE MATHIEU
 IMathieu@lesoleil.com

■ Les médecins observent une augmentation de 15 à 20% des accidents de ski et de planche à neige cette saison dans la région.

Malgré un début d'hiver plus tranquille en raison du manque de neige, le centre de traumatologie de l'Enfant-Jésus est maintenant bondé de skieurs et de planchistes écopés.

«C'est unanime, oui, c'est une grosse année», affirme le Dr Pierre Fréchette, responsable du programme de traumatologie, après avoir consulté son équipe d'urgents et d'orthopédistes. On

n'a pas encore les chiffres, mais c'est certainement de 15 à 20% de plus que l'an dernier.

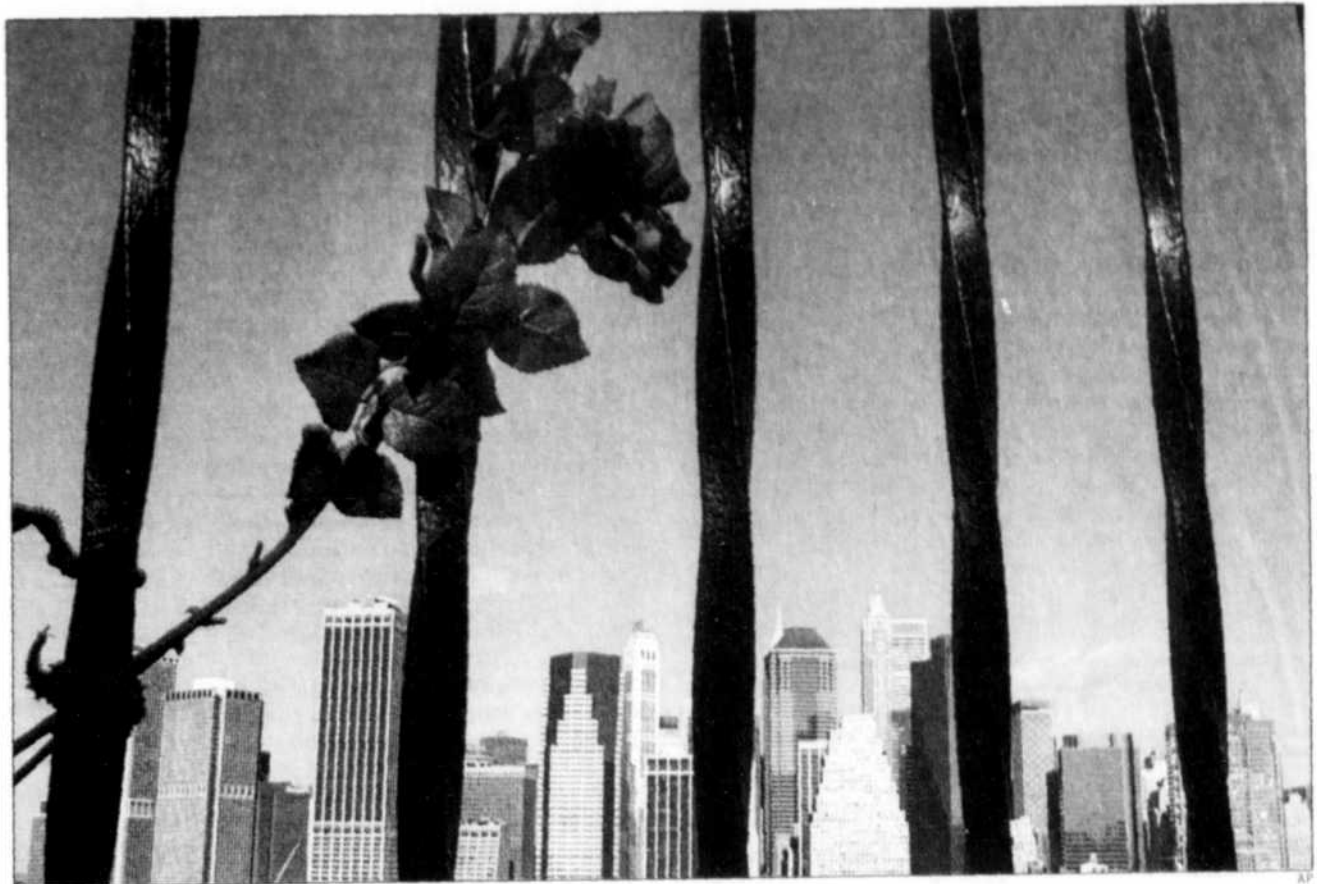
Certaines journées, un orthopédiste a traité jusqu'à 20 cas de blessures subies sur une pente de ski.

Les ambulanciers ne chôment pas non plus. D'après les statistiques du centre de coordination de santé, ils ont effectué 78 transports à partir du Lac-Beauport, 64 du Mont-Sainte-Anne et 87 de Stoneham entre le début de décembre et le 5 mars. Les causes de cette hausse d'accidents sont multiples.

«Les accidents sont souvent liés à la mécanique des planches ou aux nou-

Voir SKI en A 2 >
 □ Pas tous des casse-cou Page A 3

Il y a six mois... l'horreur



Afin de commémorer les attentats du 11 septembre dernier, un passant a attaché une rose de soie sur cette clôture longeant East River et faisant face à un panorama qui ne sera plus jamais le même. Les New-Yorkais sont conviés à plusieurs cérémonies aujourd'hui pendant qu'en prison, plus de 300 détenus appréhendés après les événements attendent encore de connaître leur sort. Détails page A 3.

MOYEN-ORIENT

Sharon desserre l'étau autour d'Arafat

■ JÉRUSALEM (AFP et AP) — Le premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, a annoncé qu'il s'apprêtait à relâcher la pression sur Yasser Arafat en estimant que le président de l'Autorité palestinienne avait rempli les conditions pour pouvoir quitter Ramallah, en Cisjordanie, où il est bloqué par l'armée depuis le 3 décembre.

Cette annonce est intervenue après une nouvelle journée de violences qui a fait cinq morts palestiniens alors qu'Israël a poursuivi son offensive et a enterré ses morts tués la veille lors d'attentats qui ont fait 13 victimes.

Quelques heures plus tôt, 25 missiles s'étaient abattus sur l'édifice abritant le bureau personnel d'Arafat à Gaza. Hier matin, il ne restait plus grand-chose du bâtiment de deux étages.

«J'estime que les conditions que j'avais posées pour qu'Arafat quitte Ramallah sont remplies. Il faut respecter nos engagements», a affirmé M. Sharon en faisant allusion à l'arrestation par les services palestiniens des cinq Palestiniens impliqués dans le meurtre le 17 octobre dernier du ministre israélien du Tourisme, Rehavam Zeevi.

M. Sharon, qui s'exprimait lors d'une cérémonie militaire, n'a toutefois pas précisé quand le président Arafat retrouverait sa liberté de mouvement.

Il n'a pas non plus indiqué si M. Arafat serait autorisé à se rendre librement à l'étranger, notamment au sommet arabe à Beyrouth à la fin du mois, ou s'il pourrait se déplacer uniquement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Un déplacement au Liban représen-

terait un réel risque pour le dirigeant palestinien. Les autorités israéliennes, qui contrôlent l'espace aérien au-dessus des territoires autonomes, pourraient en effet l'empêcher de rentrer.

La radio publique, citant des hauts responsables israéliens, a indiqué que le président Arafat devrait être autorisé à quitter Ramallah avant l'arrivée dans la région de l'émissaire américain

Anthony Zinni prévue jeudi, mais qu'il ne pourrait pas se rendre à l'étranger.

Le secrétaire d'État américain, Colin Powell, avait exprimé, hier, le souhait que M. Sharon réfléchisse à la question du confinement du président Arafat à Ramallah.

Peu avant l'annonce de M. Sharon, M. Arafat a affirmé, lors d'une entrevue à la télévision publique italienne RAI, qu'il était prêt à reprendre le dialogue pour la paix «immédiatement», malgré «les humiliations continues» subies par le peuple palestinien. Le gouvernement israélien a autorisé, hier, l'armée

Voir SHARON en A 2 >



Voilà ce qui restait hier du quartier général à Gaza de Yasser Arafat après une attaque des Israéliens.

AUJOURD'HUI



Régions

Elle est partie. Une toile non signée mais attribuée au grand maître impressionniste Auguste Renoir a été acquise hier au coût de 315 000\$, dans un encan à Lac-Mégantic, par un courtier montréalais, Marc Sirois. Page A 13

Les promoteurs parlent maintenant la langue des défenseurs du patrimoine

DOSSIER

LE PATRIMOINE RELIGIEUX À L'HEURE DES CHOIX DERNIER DE TROIS

Dans moins d'une génération, plusieurs communautés religieuses auront disparu du paysage québécois. Qu'advient-il de leurs magnifiques propriétés? Sauver une église n'est déjà pas chose facile. Sauver le patrimoine bâti est encore plus complexe. Aujourd'hui, une seconde vie pour nos cathédrales.

■ Les promoteurs immobiliers et les entrepreneurs en construction veulent briser l'image négative qui est souvent la leur quand il s'agit de la protection du patrimoine bâti, qu'il soit religieux ou autre. Ils parlent maintenant le langage des défenseurs du patrimoine. À croire qu'ils sont abonnés à la revue *Continuité*.

Yves Doyon, du groupe Norplex, est un des promoteurs immobiliers parmi les

plus dynamiques à Québec. Il dit: «J'aime et je respecte le patrimoine bâti en général et le patrimoine religieux en particulier. J'aime travailler sur un vieil édifice qui a une histoire, le remettre aux normes, lui redonner une nouvelle vie ou lui trouver un nouvel usage, une nouvelle vocation.»



Louis-Guy Lemieux

LLemieux@lesoleil.com

Voir PROMOTEURS en A 4 >
 □ Vocations tardives Page A 9

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Éditorial	A 16
Agenda	B 6	Le monde	A 14
Arts et vie	B 1	Petites annonces	S 15
Automobile	C 3	Québec / Canada	A 12
Bridge	S 19	Sports	S 1
Capitale et régions	A 13	Statistiques	S 12
Décès	C 7	Supermarché/auto	C 5
Divertissements	B 7	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum - 7, minimum - 10

Nuageux avec percées de soleil en matinée. Détails page S 20.

Accumulation de neige (à 13 h hier)

Ce mois-ci: 8,8 cm Lan dernier: 0,8 cm

Cet hiver: 196,7 cm L'hiver dernier: 208,1 cm

QUÉBEC,
 106^e ANNÉE, N° 72

FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTRÉAL,
 OTTAWA 87¢

PLUS TAXES

65¢ PLUS TAXES



Venez admirer la toute nouvelle

FOCUS XLS 2002

À partir de 20 780 \$



AutoCollection

de Québec

Votre concessionnaire Ford à Québec

175, rue Marais, Vanier

1350, Jean-Talon Nord, Sainte-Foy



Québec, ville techno « cool »

Québec, qui négocie un virage technologique, a toutes les caractéristiques d'une ville cool à cause, principalement, de sa qualité de vie. Or, plus une ville est cool, plus grandes sont ses chances d'attirer des « cerveaux » et les entreprises technologiques qui les pourchassent.

Voilà ce qu'on peut apprendre aujourd'hui en lisant nos pages économiques. Le reportage de notre journaliste Annie Morin (publié en page C1) est en fait le premier d'une série d'articles portant sur le secteur de la nouvelle technologie dans la région de Québec que nous publierons dorénavant tous les lundis dans notre section Économie. Si nous comptons à l'avenir mettre l'accent sur l'économie du savoir, il va de soi que nous ne négligerons pas pour autant les principales nouvelles économiques de l'heure.

Les lecteurs noteront

d'autre part qu'à compter d'aujourd'hui, nos pages portant sur l'automobile seront publiées à la suite des pages économiques. Nous accueillons d'ailleurs un nouveau collaborateur et chroniqueur automobile: il s'agit d'Éric Lefrançois, qui fait l'essai routier de la Land Rover Freelander. Quant à notre journaliste Yves Therrien, il explique comment se débarrasser écologiquement de sa vieille bagnole tout en aidant la Fondation canadienne du rein.

Par ailleurs, LE SOLEIL vous invite aujourd'hui à renouer avec les célèbres personnages de la bédéiste Line Arsenaux, de Québec. Du lundi au samedi, nous publierons dans notre page Divertissements un planche inédite de sa chronique humoristique intitulée *La vie qu'on mène*.

Yves Bellefleur
Rédacteur en chef

SHARON

Suite de la Une

à intensifier ses attaques tout en affirmant que l'objectif numéro un d'Israël était de pousser les Palestiniens à demander une trêve.

Il a réaffirmé dans ce but qu'il renonçait à exiger une semaine de calme absolu comme préalable à des pourparlers. La principale formation d'extrême droite israélienne a annoncé sa décision de principe de quitter le gouvernement après cette décision du premier ministre.

Sur le terrain, un jeune Israélien de 13 ans a été blessé dans la soirée par des tirs de rafales d'armes automatiques vers une salle de fête attenante à une synagogue à Ashdod dans le sud d'Israël, et un Palestinien soupçonné d'être l'auteur des tirs a été arrêté par la police, selon la radio militaire.

Dans la journée, deux Palestiniens ont été tués par l'explosion de leur voiture qui transportait une bombe en vue d'un attentat anti-israélien près de la localité de Jebel al-Mukabber, à l'entrée sud de Jérusalem-Est.

POURSUITE DES RAIDS

Un adolescent palestinien a été tué par des tirs de soldats israéliens près de Naplouse (Cisjordanie). Un autre Palestinien a été tué par des tirs de garde-frontières israéliens près du barrage routier à Jérusalem-Est. Un Palestinien a été tué dans la matinée dans le nord de la bande de Gaza, après avoir blessé un soldat et un colon israélien, à coups de revolver et de couteau. Par ailleurs, un Palestinien qui avait purgé huit ans dans les prisons palestiniennes sous l'accusation de « collaboration avec les renseignements israéliens » a été assassiné à Gaza par des inconnus, selon des sources sécuritaires palestiniennes.

Un Israélien qui circulait dans une voiture a, par ailleurs, été grièvement blessé par des tirs de Palestiniens près de la colonie de Halamich située à proximité de Ramallah, en Cisjordanie, selon des sources militaires.

L'armée israélienne a poursuivi ses raids aériens, détruisant un bâtiment des services de renseignements dans la ville de Beitounia, près de Ramallah, sans faire de victime, bombardant des cibles palestiniennes au nord de Gaza et tirant au moins deux roquettes sur des cibles palestiniennes dans le camp de réfugiés de Jabaliya près de Gaza. Dans le même temps, l'armée israélienne poursuivait ses opérations de rattachement dans les camps de réfugiés de la région de Bethléem en Cisjordanie, selon des sources palestiniennes.

SKI

Suite de la Une

veaux miniskis, explique le D^r Fréchet. Ces petits skis sont très attirants pour ceux qui débutent parce qu'ils sont très maniables et ils donnent un faux sentiment de sécurité.

Les blessures sont plus nombreuses, mais ne sont heureusement pas plus graves. « On n'a pas eu de gros cas de traumatologie majeure, avec des gens dans le coma, dit le D^r Fréchet. Mais les petits blessés, les fractures surtout, sont en plus grand nombre cette année. » Les skieurs et planchistes qui arrivent en ambulance ou par leurs propres moyens sont généralement jeunes, mais les médecins voient de plus en plus de personnes âgées de 65 à 70 ans blessées en dévalant les pentes.

Les médecins prennent très au sérieux les traumatismes de ski, surtout les collisions entre skieurs. « Souvent, on atteint des vitesses qui se rapprochent des vitesses d'un accident automobile à haute vitesse, rappelle le D^r Fréchet. Un grand jack de six pieds et 200 livres qui vous frappe à 90 km/h, ça peut faire des ravages. »

Curieusement, les stations de ski ne considèrent pas la saison actuelle comme plus tumultueuse. « Il n'y a pas plus ou moins d'accidents, assure Yves Juneau, porte-parole pour la station Stoneham. On a une demi-douzaine de cas par jour, ça va des égratignures aux cas plus lourds. C'est sûr que comme l'achalandage est plus grand que l'an dernier, il y a plus de risques. »

Au Mont-Sainte-Anne aussi, le bilan des blessés pour cette année ne ressort pas du lot. « On s'enlève vers un 1000-1100 blessés pour 500 000 skieurs », dit le chef patrouilleur Réal Côté.

Les patrouilleurs disent surveiller la vitesse des skieurs et surfeurs. Ils plaident du même soufflé qu'ils ne peuvent pas tout contrôler. « C'est une question d'individus, répète Yves Juneau. On aura beau mettre toutes les limites, si la personne a un comportement délinquant, personne n'y peut rien. »

Les données gouvernementales établissent que dans 80 % des cas de blessures répertoriées dans les stations de ski, les skieurs et surfeurs s'en attribuent la responsabilité.

Au Secrétariat au loisir et au sport, on n'a pas encore noté de grands changements dans le nombre d'accidents. « Il y a une légère augmentation des accidents de planchistes, indique le porte-parole Pierre Pouliot. Mais en général, la tendance se maintient. »

Il est difficile de trouver des chiffres récents et précis sur les blessures en ski. En 1993, le ministère de la Santé et des Services sociaux évaluait que, annuellement, 24 000 personnes parmi les 803 000 skieurs québécois de six ans et plus doivent consulter un professionnel de la santé pour traiter une blessure liée à la pratique du ski alpin.

Et, en 1997-1998, le taux de blessures se situait à 1,96 blessé pour chaque tranche de 1000 jours skis.

Jusqu'à maintenant, il y a eu un seul accident mortel dans les centres de ski québécois cette saison.

Le jeune planchiste ontarien Corby Patrick Newcombe s'est tué le 17 janvier en percutant un rocher sur une piste du centre de ski Edelweiss, à Wakefield, en Outaouais. La victime de 14 ans skiait depuis plusieurs années.

HOMMES

Suite de la Une

La représentation féminine est également minoritaire dans plusieurs des plus importants organismes gouvernementaux.

À la Commission de la santé et de la sécurité du travail, le comité de direction est formé de sept personnes, dont une seule femme. À la Régie de l'assurance maladie, deux femmes siègent au sein du comité de régie interne renfermant six personnes. À la Régie des rentes, la haute direction compte quatre personnes, dont une femme. À Investissement Québec, le comité de direction est composé de six hommes et d'une femme.

En général, toutefois, la présence des femmes dans le mandarinat administratif québécois s'est accrue au fil des ans.

Le virage amorcé par Jacques Parizeau pour une plus juste représentation des femmes dans la haute fonction publique et accéléré par Lucien Bouchard — qui rêvait au jour où les hommes et les femmes seraient en nombre égal au sein du forum des sous-ministres en titre — commence à offrir ses premiers résultats.

Selon des données transmises par le Secrétaire aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif, les femmes occupent 36,3 % des 700 emplois de niveau supérieur au gouvernement du Québec. À titre comparatif, cette proportion était de 21,1 % en 1994 et un brin en deçà de 10 % en 1987.

Un emploi supérieur, dans le jargon gouvernemental, correspond à un poste de sous-ministre en titre, de sous-ministre adjoint ou associé, de secrétaire général, adjoint ou associé, de dirigeant ou de membre d'un organisme ou encore de représentant du Québec à l'étranger. Il s'agit, en fait, de tous les postes qui font l'objet d'une nomination de la part du Conseil des ministres.

À la tête des 22 ministères, il y a 165 hauts fonctionnaires, dont 42 femmes, soit 25 % de l'effectif. Parmi les 22 sous-ministres en titre — les patrons administratifs des ministères —, il y a six femmes: Doris Girard (Culture et Communications), Diane Jean (Conseil du Trésor), Francine Martel-Vaillancourt (Revenu), Madeleine Paulin (Environnement), Raymonde Saint-Germain (Relations avec les citoyens et Immigration) et Martine Tremblay (Relations internationales). Elles gèrent des organisations dont le nombre d'employés varie entre 375 et 3700 et dont les budgets s'étalent entre 105 et 683 millions \$.

Si le nombre de sous-ministres adjoints ou associés féminins a augmenté, celui de sous-ministres en titre a varié. Elles étaient trois en février 1994. Il n'y en avait qu'une en mars 1995. Trois ans plus tard, elles étaient huit.

L'État a confié à des femmes la direction de certains organismes gouvernementaux. Pensons à Paule Beaugrand-Champagne (Société de télédiffusion du Québec), à Louise Gagnon-Gaudreau (École nationale de police), à Lise Bissonnette (Bibliothèque nationale du Québec), à Jennifer Stoddard (Commission d'accès à l'information), à Nicole Malo (Curateur public), à Carmen Crépin (Commission des valeurs mobilières) ou à Dominique Vachon (Financière du Québec).

Le gouvernement a également nommé une femme, Nathalie Tremblay, au poste de contrôleur des finances. À l'étranger, deux femmes dirigent des délégations générales: Diane Wilhelmy à New York et Nicole Stafford à Bruxelles. Les quatre autres délégués généraux sont des hommes.

L'Assemblée nationale, qui sera bientôt présidée par une femme — Louise Harel — pour la première fois de son histoire, a choisi Pauline Champoux-Lesage au poste de protecteur du citoyen et Doris Paradis à celui de vérificateur général par intérim.

CanWest punit des reporters

REGINA (PC) — Des sanctions ont été prises contre des journalistes du *Regina Leader-Post* qui ont fait la grève des signatures, la semaine dernière, pour protester contre les modifications apportées à un article critiquant le propriétaire du journal, CanWest Global.

Quatre journalistes qui ont fait part de l'incident à d'autres médias ont été suspendus pour cinq jours sans salaire, alors que six autres ont reçu des lettres de réprimande. Dan Zeidler, représentant national de la Guilde des employés de jour-

naux du Canada, représentant les journalistes, a indiqué que le syndicat avait demandé à rencontrer la direction le plus tôt possible.

Le syndicat demandera aux dirigeants de retirer les lettres de réprimande et d'annuler les suspensions. « Nous aimerions régler le problème avant que ça aille plus loin », a-t-il déclaré.

L'article faisant l'objet du différend rapportait une allocation présentée à l'école de journalisme de l'Université de Regina par Haroon Siddiqui, chroniqueur au *Toronto Star*.

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,
Succ. Terminus Québec, Québec,
G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca Inc. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hughes-Randin, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

loto-québec

649	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
04 06 16 38 44 45	2002-03-09	6/6: 2 5/6+: 8 5/6: 364 4/6: 22 113 3/6: 412 779	5 000 000,00 \$ 129 911,10 \$ 2 284,10 \$ 72,00 \$ 10,00 \$
Complémentaire: (09)			24 569 740 \$ 2 000 000 \$

49	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
17 23 28 30 42 46	2002-03-09	6/6: 0 5/6+: 2 5/6: 36 4/6: 1 337 3/6: 25 926	1 000 000,00 \$ 25 000,00 \$ 500,00 \$ 50,00 \$ 5,00 \$
Complémentaire: (10)			798 444,50 \$

PanCO												
Tirage du 2002-03-10												
05	07	10	11	15	16	18	20	24	33			
38	43	46	53	54	56	60	63	66	69			

3	4	NUMÉRO	NUMÉRO
748	9748	372407	115323

Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'achat et de paiement des billets gagnants sont indiquées au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et le site officiel de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

- Roues en acier de 15 pouces
- Quatre coussins gonflables
- Freins ABS
- Serrures électriques
- Système audio stéréo à huit haut-parleurs
- Système d'alarme antivol et antidémarrage
- Banquette arrière rabattable et divisée 60/40

Golf GL 2002

À partir de **199\$** par mois*

Location 48 mois

Remise de 750 \$ pour nouveaux diplômés collégiaux et universitaires
Certaines conditions s'appliquent.

vw.com

Êtes-vous fait pour Volkswagen?



Avouez que ses charmes opèrent.



50 ANS
VOLKSWAGEN
CANADA

*L'offre s'applique à une Golf GL 2002 de base, deux portes, transmission manuelle 5 vitesses, neuve. Photo à titre indicatif seulement. Versement initial de 3000 \$ ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 249 \$ requis à la transaction. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,125 \$ du km additionnel après 80 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance. Offre valable pour un temps limité chez les concessionnaires Volkswagen du Québec seulement. Ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Et comme la Golf est si précieuse, nous avons même brûlé 25 de ses composantes.

ACTUALITÉS

ACCIDENTS DE SKI

« I'm sorry, madam! »

Six fractures, six mois d'immobilité à la suite d'une collision avec un planchiste

 ISABELLE MATHIEU
 Imathieu@lesoleil.com

■ Les blessés en ski ne sont pas tous des casse-cou. Il y a aussi des Lise Couture, dont la seule faute a été de se trouver sur une piste du Mont-Sainte-Anne en même temps qu'un planchiste ontarien malhabile. Résultat: six fractures et six mois de fauteuil roulant.

La jeune et active retraitée de 58 ans, rencontrée en début de semaine à sa maison de Saint-Ferréol-les-Neiges, prévoyait passer cette semaine de relâche sur les pentes, avec ses petits-enfants. Un grave accident survenu le 31 décembre a chamboulé ses plans et bien d'autres choses encore.

Ce jour-là, Lise Couture, ancienne monitrice de ski au Mont-Sainte-Anne, participait à un cours de perfectionnement à l'académie de glisse sur une piste du versant nord. En effectuant ses virages, la skieuse aperçoit soudain un planchiste qui file vers elle. Le surfeur frappe une première skieuse, qu'il projette sur le côté de la piste, et continue dans la direction de M^{me} Couture. « Je vois sa planche, c'est tout ce dont je me rappelle », raconte la skieuse.

Le choc est brutal et la dame se retrouve la tête dans la neige, inconsciente. Elle revient à elle pendant que le moniteur, un médecin-patrouilleur et ses collègues accourent à son aide. Elle entend le surfeur, un Ontarien de 20 ans en visite avec ses parents, répéter: « I'm sorry madam! »

Alors que les patrouilleurs l'amènent en traîneau jusqu'au poste de patrouille du versant sud, Lise Couture ressent de plus en plus de douleur. Elle est conduite en ambulance à l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour y subir, six heures plus tard, une opération longue de trois heures. La quinquagénaire a une commotion cérébrale, quatre fractures aux jambes et deux fractures au bras.

Plus de deux mois ont passé et la douleur est encore constante. « Je me réveille une vingtaine de fois par nuit », raconte Lise Couture, soulagée d'avoir pu compter sur l'aide de son mari Marcel, de ses amis et des gens du CLSC.

Elle a déjà commencé à faire un peu de physiothérapie, mais ne peut pas penser marcher avant le mois de juillet. S'il n'y a pas de séquelles.

D'ici là, celle qui a déjà fait le camp de base de l'Everest ne peut que « rouler » dans sa maison, en empruntant les petites rampes d'accès bâties par son mari, aux frais de la famille.

Depuis l'accident, les amis de la skieuse se sont achetés des casques et songent à désertir la montagne durant la fin de semaine, parce que les risques

d'accidents sont trop élevés. « Il y a quelques semaines, ma voisine a eu l'épaule brisée quand un surfeur l'a percutée et mon moniteur s'est fait rentrer dedans par un autre surfeur », raconte Lise Couture, indignée par l'imprudence de certains planchistes. « Surtout le soir, ils pensent vraiment que la montagne est à eux autres! » déplore la skieuse, qui n'avait jamais eu d'accident en 30 ans de glisse.

Le responsable du marketing et porte-parole de Stoneham, Yves Juneau, ne voit pas de problème de cohabitation entre skieurs et planchistes. « En 10 ans, les gens ont appris à s'adapter, affirme-t-il. On a déjà essayé à Stoneham de diviser les pistes entre skieurs et planchistes, mais ça a créé encore plus de mécontentement. »

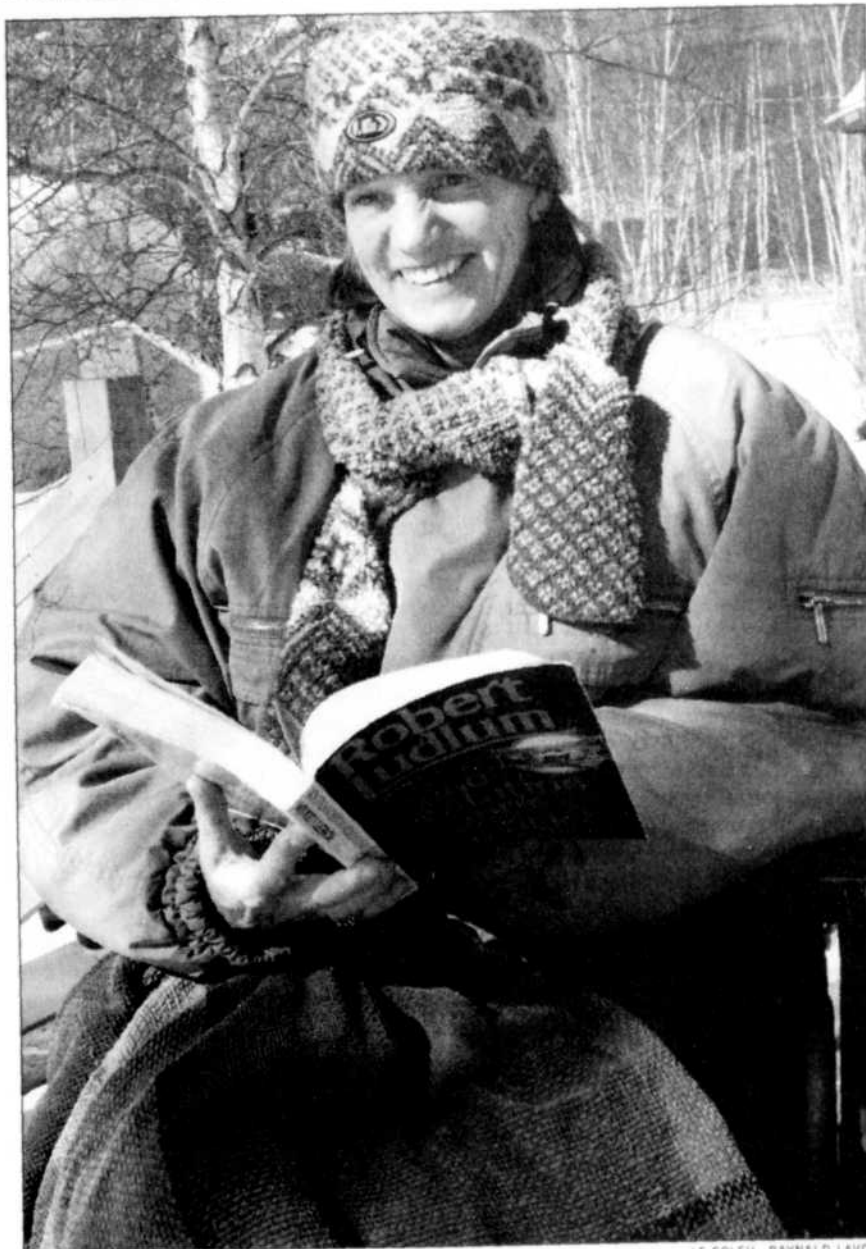
Lise Couture déplore le manque de surveillance dans les pentes.

Le chef patrouilleur du Mont-Sainte-Anne, Réal Côté, rappelle que ses 40 pa-

trouilleurs ont effectué 3000 interventions disciplinaires durant les trois premiers mois de la saison. « Est-ce qu'on peut mettre un patrouilleur à chaque arbre? demande M. Côté. Non, mais encore ce matin, j'ai six ou sept patrouilleurs qui surveillent la vitesse. »

La skieuse blessée se demande s'il ne faudrait pas ajouter des patrouilleurs, quitte à prendre des bénévoles. « On a déjà essayé de mettre plus de manteaux de patrouille sur la montagne, répond le chef patrouilleur. Mais cherchez-en des bénévoles qui vont vouloir faire des interventions. »

Les patrouilleurs du Mont-Sainte-Anne préfèrent se rapprocher des jeunes skieurs et planchistes et gagner leur respect afin de passer le message de sécurité. « Ceux qui se sentent agressés par une approche répressive, c'est ceux-là qui vont vouloir prouver quelque chose à leurs amis et faire des manœuvres dangereuses », dit Réal Côté.



Lise Couture a subi un grave accident qui a chamboulé sa vie.

Qui doit être jugé responsable?

Lise Couture entend bien poursuivre en justice le jeune planchiste ontarien qui l'a percutée sur une pente du Mont-Sainte-Anne et lui a causé six fractures. Mais le jeune homme peut-il être tenu responsable?

Le skieur, comme tous les autres adeptes de sport de glisse, accepte une certaine part de risques inhérents lorsqu'il se lance sur les pentes. Il est bien sûr responsable des blessures causées par sa propre maladresse. Mais cette notion de risques inhérents ne ferme pas la porte aux poursuites judiciaires.

« C'est le bon vieux régime de responsabilité civile du Québec qui s'applique,

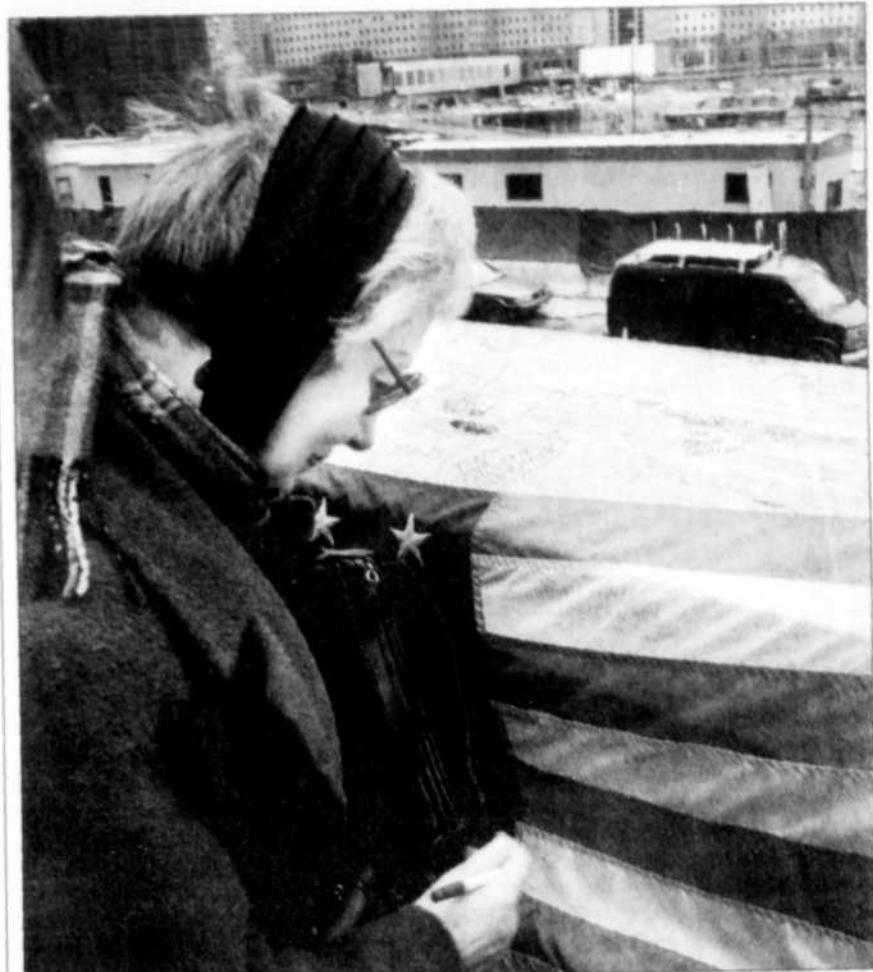
rappelle Marc Migneault, d'Option Consommateurs. S'il y a une faute commise par quelqu'un d'autre que vous, c'est la personne fautive qui est responsable de votre dommage en proportion de sa faute. »

Par exemple, une faute pourrait être commise sur une pente par un skieur en amont (en haut) qui ne tient pas compte des skieurs en aval (en bas).

Une station de ski peut aussi être tenue responsable d'une défaillance de ses équipements et même de l'imprudence d'un client. « En plus d'être responsable de ses équipements et de ses employés, le proprié-

taire du centre de ski a aussi la responsabilité de s'assurer qu'il y a des patrouilleurs, de faire la signalisation et de faire appliquer le code de conduite en montagne, explique M. Migneault. Il doit prouver qu'il a tout fait pour empêcher un skieur délinquant de skier dans ses pistes. »

Ce qui veut dire qu'en cas de poursuite, un propriétaire de centre de ski serait amené à décrire en détail les interventions de ses patrouilleurs. « On a une obligation de moyen, mais aussi de résultat », résume Réal Côté, chef patrouilleur au Mont-Sainte-Anne. LM



Les New-Yorkais se recueilleront aujourd'hui aux abords de « ground zero » à la mémoire des 2 830 victimes du 11 septembre 2001. Le maire Michael Bloomberg doit y réinstaller « The Sphere », un monument endommagé lors de l'attaque des tours.

SIX MOIS APRÈS L'ATTENTAT DU WTC

Des centaines d'étrangers croupissent dans les prisons américaines

NEWARK (d'après AP et AFP) — Six mois après les attentats du 11 septembre, plus de 300 personnes croupissent en prison aux États-Unis dans le cadre des enquêtes ouvertes pour terrorisme. Il s'agit pour la plupart de ressortissants étrangers d'origine arabe ou d'Asie du Sud soupçonnés d'infractions à la législation sur l'immigration, mais dont l'implication dans les attentats ou tout autre crime grave reste à démontrer.

Six mois après le terrible attentat, l'enquête planétaire lancée par le FBI s'est transformée en une course contre la montre pour démasquer et neutraliser les agents dormants d'Al-Qaïda. Mais malgré les moyens en œuvre, peu de vrais suspects ont été arrêtés, alors que 4000 hommes du FBI sont à pied d'œuvre aux États-Unis et dans le monde. Mais une mobilisation internationale sans précédent a mis au jour des complots présumés dans 14 pays. Plus d'une centaine de suspects sont incarcérés et plus de 100 millions \$ d'avares « terroristes » ont été gelés.

Six mois après l'écroulement des tours, l'histoire se réécrit. Les écoliers américains découvriront, à la rentrée sur la couverture de leur manuel d'histoire, la photo des secouristes hissant le drapeau américain.

VAGUE D'ARRESTATIONS

À l'automne, au plus fort de la vague d'arrestations sur le sol américain, qui visait surtout des immigrants récents, plus de 1100 étrangers étaient derrière les barreaux. Depuis lors, plusieurs centaines d'entre eux ont été soit remis en liberté, soit expulsés. Mais, fin février, 326 restaient en détention, la plupart dans des prisons du New Jersey, selon les chiffres du ministère de la Justice.

Khalid Moussa fait partie de ceux-là. Ce citoyen australien de 23 ans, d'origine saoudienne mais vivant en Jordanie, était arrivé l'été dernier aux États-Unis pour voir des parents et gagner quelques dollars en travaillant. Il a été arrêté le 4 octobre au seul motif qu'il avait dépassé les 90 jours prévus pour son séjour. Dès le mois de novembre, Khalid Moussa a

été blanchi par le FBI de tout lien avec le terrorisme, mais reste en prison pour infraction à la législation sur l'immigration. À la mi-février, son avocat, Regis Fernandez, a engagé une action en justice contre le Service américain d'immigration et de naturalisation (INS) afin d'obtenir l'expulsion de son client. On lui a alors promis de le mettre dans un avion une fois quelques formalités accomplies. Mais ce n'est toujours pas fait.

Sandra Carroll, porte-parole du FBI à Newark (New Jersey), justifie le coup de filet de l'après-11 septembre, notant que le Federal Bureau of Investigation a reçu des milliers d'indications et de pistes de la part de la population, dont beaucoup ont conduit à des arrestations.

« Nous faisons notre travail en enquêtant sur le 11 septembre et sur l'antrax et si, du fait de nos enquêtes, nous retrouvons des individus qui ont violé les lois sur l'immigration, cela n'enlève rien à notre enquête initiale », explique la porte-parole.

Toutefois, elle n'a pas pu dire combien de ceux qui ont été arrêtés lors des enquêtes antiterroristes ont été accusés de crimes ou délits autres qu'infractions à la législation sur l'immigration.

Pour leurs enquêtes, les autorités semblent avoir préféré agir dans le cadre souple et discret de la législation sur l'immigration, plutôt que dans celui, plus strict, des lois criminelles. Cela leur permet de ne pas rendre publiques les noms des personnes détenues, leur pays d'origine, les accusations retenues contre elles et parfois même leur nombre.

Même si ces détentions peuvent être légales, des groupes de défense des droits de l'homme affirment qu'elles sont loin d'être justes.

CÉLÉBRATIONS

Plusieurs cérémonies sont prévues aujourd'hui, notamment à la Maison-Blanche, où le président Bush prononcera une allocution. À New York, deux colonnes de lumière s'élèveront ce soir à la place des tours jumelles disparues le 11 septembre 2001.



Partez avec une Cavalier pour trois fois rien!

226\$ /mois*

 Louez une Cavalier 2002 de Chevrolet.
 Venez faire un essai routier,
 sans aucune obligation.

0\$ comptant
0\$ dépôt de sécurité
0\$ première mensualité

Pas de frais cachés, pas d'astuce.

 Cette offre sensationnelle, c'est notre façon de vous dire
 merci de rentrer chez vous au volant d'une Cavalier.

 Garantie
 de 5 ans ou 100 000
 km sur le groupe
 motopropulseur.

MARLIN
 CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy 688-1212

0% Profitez aussi
 d'un taux de
 financement
 des plus
 avantageux

>>>>>> Service après-vente • ouvert le soir • jusqu'à 21h (lundi au jeudi) <<<<<<<<

GARDERIES EN MILIEU FAMILIAL

Deuxième victoire pour les travailleuses

MYLENE MOISAN

M.Moisan@lesoleil.com

Les syndicats viennent de gagner une deuxième bataille dans leur guerre pour accréditer les garderies en milieu familial. Un jugement rendu vendredi par le commissaire du travail Louis Garant confirme que les travailleuses sont bel et bien des salariées des centres de la petite enfance (CPE).

Après la défaite du CPE La Rose des vents de Blainville le mois dernier, c'est au tour du CPE La Ribouldingue de Québec de se faire dire par un commissaire du travail que les responsables des services de garde en milieu familial (RSG) sont à leur emploi. Et qu'elles ont, par ricochet, le droit d'être syndiquées et de profiter des conventions collectives négociées par le gouvernement du Québec. « Ces femmes travaillent dans des conditions dignes du début du siècle, affirme la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau. Elles travaillent de longues heures, n'ont pas de vacances, ni d'avantages sociaux. Tout est à faire. »

La première victoire obtenue par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) avait alors ouvert la porte à la syndicalisation théorique de 10 000 éducatrices en milieu familial. Prononcée le 11 février, la décision du commissaire Jacques Vignola a été portée en appel par le CPE La Rose des vents, avec le soutien du gouvernement du Québec.

Ce deuxième combat, mené par la Centrale des syndicats nationaux (CSN), vient agrandir la brèche percée par la CSQ. Aux yeux de M^{me} Carbonneau, cette victoire forcera Québec à revoir sa position. « Garant consolide la ligne de jurisprudence. Porter cette deuxième cause en appel serait une mesure dilatoire et rétrograde. Il faut faire un effort pour améliorer les conditions de travail plutôt que de combattre la syndicalisation. »

Les arguments avancés par M^{re} Garant rejoignent ceux de M^{re} Vignola. Dans les deux cas, ce sont les clauses portant sur le contrôle et l'évaluation du travail des RSG qui ont retenu l'attention. Entre autres exemples, le juge a soulevé que, mé-

me si la responsable des services de garde peut embaucher une assistante, elle ne peut pas s'absenter pour prendre des vacances. « En résumé, les RSG reconnues par le CPE La Ribouldingue sont des salariées et le Centre est leur employeur », conclut M^{re} Vignola dans son jugement déposé, par hasard, pendant la Journée internationale des femmes.

BRANLE-BAS DE COMBAT

Pendant que des RSG se battent pour leur accréditation, les travailleuses syndiquées des CPE mènent aussi un combat. Aujourd'hui, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de garderies de la région de Québec (STTGQR) lancera un plan d'action visant à faire bouger le gouvernement sur les dossiers de l'équité salariale et du fonds de retraite inexistant. « C'est dommage, mais en regardant en arrière, on se rend compte qu'à peu près toutes nos victoires ont été obtenues à la suite de moyens de pression. Ça fait deux ans que le gouvernement a signé une entente avec nous et qu'on est patient. On a des beaux sourires de M^{me} Goupil, mais rien de concret. Là, on est tanné. Et on va agir », lance Emilia Castro, présidente du STTGQR depuis une dizaine d'années.

À Montréal aussi, les travailleuses syndiquées des garderies ont décidé de rappeler les élus à l'ordre. Aujourd'hui, une cabane à sucre devait être installée au centre-ville pour illustrer que « les progrès sont lents comme de la mélasse en hiver », peut-on lire dans le communiqué. « C'est assez honteux et inadmissible de voir que l'entente conclue avec Nicole Léger en 1999 est à peu près restée lettre morte. À part le redressement salarial et des discussions sur les grandes lignes du fonds de retraite, presque rien n'a été fait en deux ans », déplore M^{me} Carbonneau.

Mercredi, une assemblée de la CSN se tiendra à Québec. « Ça devait être une assemblée d'information, mais avec le jugement de vendredi, ça pourrait prendre une nouvelle direction », soutient la vice-présidente de la CSN, qui représente 95% des 5000 travailleuses syndiquées en garderies.

Travail au noir : 14% des Québécois en ont déjà fait

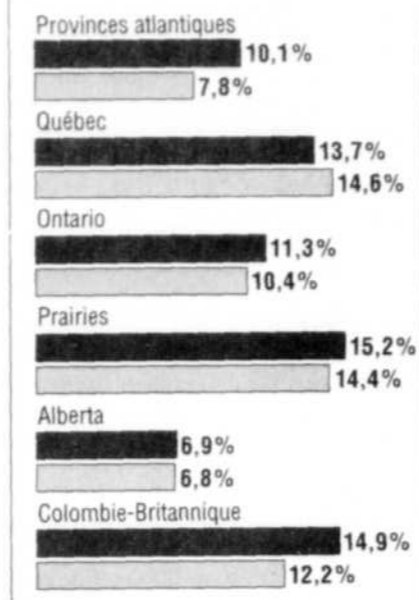
MONTRÉAL (PC) — Environ 11% des Canadiens et 15% des Québécois avouent avoir déjà payé quelqu'un pour faire du travail au noir.

L'IMPÔT ET LE TRAVAIL AU NOIR



Vous ou votre conjoint(e), avez-vous déjà... ?

- ... fait du travail au noir
- ... payé quelqu'un pour faire du travail au noir



Source: Léger Marketing. INFOGRAPHIE PC — LE SOLEIL

C'est ce qui ressort d'un sondage Léger Marketing, dont les résultats ont été remis à la Presse canadienne. Plus précisément, ce sont 11,4% des Canadiens et 14,6% des Québécois qui ont admis avoir déjà payé quelqu'un en sachant qu'il travaillait au noir.

Dans la même veine, 12,1% des Canadiens et 13,7% des Québécois ont avoué qu'eux-mêmes ou leur conjoint avaient déjà travaillé au noir.

La proportion varie peu d'une province à l'autre, sauf en Alberta, où les contribuables semblent plus honnêtes — ou moins francs — que leurs concitoyens canadiens, seulement 6,9% affirmant avoir travaillé au noir et 6,8% admettant avoir déjà payé quelqu'un pour faire du travail au noir.

Dans les provinces atlantiques également, les citoyens avaient, dans une moindre proportion, payé quelqu'un pour faire du travail au noir, soit 7,8%. Pour ce qui est de faire soi-même (ou son conjoint) du travail au noir, cependant, les gens des Maritimes ne diffèrent guère de leurs concitoyens du reste du pays, 10,1% d'entre eux y ayant eu recours.

Au ministère du Revenu du Québec, où l'on a déjà orchestré une campagne de publicité contre le travail au noir, la directrice des communications, Carole Lafond, souligne qu'un sondage du ministère, mené après cette campagne, en mai 2000, avait révélé que « 70% des Québécois disaient que c'était inacceptable, le travail au noir, mais la même proportion disait que c'était difficile d'y résister ».

Face à la proportion de contribuables qui ont avoué avoir déjà payé quelqu'un pour faire du travail au noir, dans le sondage de Léger Marketing, M^{me} Lafond manifeste un certain scepticisme. « Je trouve que c'est bas comme proportion. Si ces chiffres-là étaient exacts, j'en serais bien heureuse. Mais je trouve que c'est bas, comme proportion, par rapport à ce qu'on peut observer au quotidien », autour de soi.

Le sondage indique également que 59% des Canadiens et 61,5% des Québécois ont eu ou auront recours, cette année, à un comptable, à une connaissance ou à une firme spécialisée pour compléter leurs rapports d'impôts.

Seulement 37,5% des Canadiens et 35,8% des Québécois prévoient le compléter eux-mêmes ou le faire compléter par leur conjoint.

M^{me} Lafond n'en est pas étonnée. « Je ne nierai pas que faire une déclaration de revenu, ce n'est pas un exercice qui est nécessairement simple en soi. Elle croit toutefois que l'utilisation des logiciels est un outil « qui peut faciliter les choses ».

Il y a aussi des chanceux, qui peuvent faire appel à une connaissance serviable et compétente. « Quand on a la chance d'avoir quelqu'un, dans notre entourage, qui est à l'aise pour faire des déclarations de revenu, bien des gens se disent "pourquoi pas". C'est une solution facilitante », a résumé M^{me} Lafond.

Le sondage a été réalisé auprès de 1511 répondants adultes, du 19 au 23 février. Il comporte une marge d'erreur de 2,6%, 19 fois sur 20.

PROMOTEURS

Suite de la Une

On sait que ce Yves Doyon, seul ou avec des associés (dont l'animateur Robert Gillet), a été de ceux qui ont cru à la renaissance du quartier Saint-Roch. Il y a beaucoup investi depuis 10 ans, malgré le scepticisme de plusieurs. La réalité d'aujourd'hui lui donne raison.

Les Lofts du Soleil, dans l'ancienne usine Wonder-Bra, rue Saint-Vallier, c'est lui. L'Inter-Marché, rue Saint-Joseph, c'est encore lui. L'édifice Fezzani, rue Saint-Joseph, face à la bibliothèque Gabrielle-Roy, c'est toujours lui. La liste est longue.

Dans le Vieux-Port, le promoteur a signé quelques réalisations remarquables dont Les Quartiers de l'Académie, l'ancien édifice Gauvreau et Beaudry (prix Nobilis 1997) et Les Lofts de la Marina (dans l'ancien édifice Therreau et Racine).

Dernier projet en date : l'achat de l'ancienne école des Saints-Martyrs-canadiens, à l'angle de Père-Marquette et de l'avenue Belvédère. La bâtisse sera restaurée et transformée en condos avec, derrière, une vingtaine de maisons de ville.

Yves Doyon a déjà pensé se porter acquéreur du monastère des Trappistes, à Lévis, et, il y a quatre ans, de celui des Sœurs de Saint-Famille de Bordeaux, sur le chemin Saint-Louis, à Sillery, où l'évaluation foncière du seul terrain dépasse les 3 millions \$. Ces deux transactions ne se sont jamais concrétisées.

« Il n'est pas facile de faire des affaires avec les communautés religieuses et c'est compréhensible, dit Yves Doyon. Les sœurs ne voulaient pas laisser tomber leurs vieilles religieuses malades et elles sont très attachées à leur patrimoine. »

Il précise : « Je considère malgré tout le patrimoine religieux bâti comme un créneau d'avenir pour un promoteur immobilier. »

LES BÂTISSEURS DE CATHÉDRALES

L'Association des constructeurs du Québec vient de publier une brochure illustrée qui présente, par région, des entrepreneurs qui se sont mis en valeur dans la restauration du patrimoine, dont le patrimoine religieux. Elle n'hésite pas à les qualifier d'héritiers des « bâtisseurs de cathédrales ».

On peut y lire : « Les entrepreneurs québécois occupent le marché des travaux de rénovation et de réparation d'édifices patrimoniaux, particulièrement les églises, depuis des générations. En cette matière, ils perpétuent les techniques anciennes héritées des "bâtisseurs de cathédrales". Ce sont des entreprises de construction qui ont réalisé certaines des restaurations d'édifices religieux les plus réussies des dernières décennies. Parmi ces projets, quelques-uns figurent même sur la liste des restaurations exemplaires de la Fondation du patrimoine religieux du Québec. »

M^{re} Pierre Hamel est président de cette association provinciale qui a des bureaux à Québec. Il dit : « Nous sommes très sensibilisés à la conservation du patrimoine immobilier. Le patrimoine religieux en fait partie au premier chef. Nous sommes fiers du savoir-faire de certains de nos entrepreneurs spécialisés. »

La brochure de l'Association de la construction du Québec présente quelques entrepreneurs de la région de Québec qui ont signé des chantiers exemplaires aux yeux du patrimoine.

Jean-Charles Paquet, de Sainte-Famille, île d'Orléans, un entrepreneur peintre spécialisé dans la dorure et la



Yves Doyon du groupe Norplex : le patrimoine religieux est un créneau d'avenir.

pose de feuilles d'or, a restauré, notamment, des objets d'art sacré à l'Hôpital général, le Salon rouge de l'Assemblée nationale, l'entrée des visiteurs de l'Hôtel du Parlement, à Québec, et la statue de Sainte-Anne qui domine la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

L'entrepreneur maçon Raymond Boies, de Beaufort, a restauré pierre par pierre la basilique du même nom.

Les entrepreneurs peintres J. Thibault et Fils, de Saint-Georges de Beauce, ont redonné l'éclat du neuf au clocher de l'église Saint-Rémi, à Napierville.

Les Maçonneries Gilles Ouellet, de Saint-Raymond de Portneuf, ont renoué la façade de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Québec.

Les entrepreneurs couvreurs de Toitures Prémont, de Charlesbourg, ont refait le toit de l'église de Berthier-sur-Mer et celui de Château-Richer.

Les entrepreneurs couvreurs de Toitures Qualtoir, de Québec, des spécialistes de la ferblanterie, ont restauré l'église Saint-Basile, de Portneuf.

Les entrepreneurs plâtriers Revêtement 2000 Québec, du Lac-Saint-Charles, ont restauré des éléments décoratifs de la Basilique de Québec.

Les entrepreneurs plâtriers de la Société Rely, de Charney, ont restauré des éléments décoratifs de l'église de la Nativité, de Beaufort.

L'Association de la construction du Québec ne mâche pas ses mots : « Depuis des décennies, ce sont les entrepreneurs en construction qui sont les gardiens du patrimoine immobilier du Québec et personne d'autre. Les artisans d'antan sont maintenant entrepreneurs en construction et fiers de l'être. »

STE-FOY CHRYSLER
2025, Jean-Talon Sud
Sainte-Foy
(418) 682-2025

Dakota Durango

0%

Une équipe de vrais passionnés

Membres, Vous ne rêvez pas!!!
Non-Membres, ne rêvez plus!!!
Invitation exclusive

FABRICVILLE

Événement

Dollars de rêves

2 JOURS SEULEMENT

pour membres

LUNDI le 11 MARS
et MARDI le 12 MARS 2002

MAGASINEZ À L'AVANCE de notre circulaire de mars

remplie de **PRIX de SOLDE** sur les **NOUVEAUX** tissus

MODE PRINTANIÈRE et **DÉCOR MAISON**

et obtenez **5\$** ou **10\$** à dépenser

pour **RÉDUIRE ENCORE PLUS** les prix de solde membres **DÉJÀ TRÈS BAS**

Valable sur **TOUT! TOUT! TOUT!** en magasin **SANS EXCEPTIONS!!!**

Membre **Dollars de rêves** **5\$** à dépenser (ors de **TOUT** achat de 20\$ ou plus)

Membre **Dollars de rêves** **10\$** à dépenser (ors de **TOUT** achat de 40\$ ou plus)

l'été commence le 14 mars

Venez dénicher le forfait idéal, le site de rêve ou encore l'équipement de pêche, chasse, camping et plein air tant désiré!

Centre de foires d'ExpoCité du 14 au 17 mars

LE VRAI SALON
CAMPING, PLEIN AIR,
CHASSE ET PÊCHE

www.sportshows.ca

Salons Nationaux des Sportsmen au Canada

FPQ

LE SOLEIL

TOUR DU PAYS

MAISON

Margarine, feu rouge et libération des pingouins

L'autre jour, un journal du Centre-du-Québec dressait le bilan d'une expérience-pilote de virage à droite au feu rouge menée dans une petite ville. Ne me demandez pas où, la charité la plus élémentaire m'interdit de le dire. Car il importe peu que les feux de circulation s'y comptent sur les doigts d'une seule main. Ou que la probabilité d'y être frappé par un météorite dépasse largement celle de s'y trouver coincé dans un embouteillage.

L'autre jour, donc, un journal publiait un bilan rose bonbon de ce que les amateurs de jargon appellent déjà poétiquement le VDFR. Des automobilistes euphoriques. Des camionneurs euphoriques. Le monde motorisé en liesse. On ne brandissait pas des banderoles à la gloire de l'ex-ministre Guy Chevrette, mais c'est tout juste. À côté de cette joie délirante, les gagnants de la loterie ont l'air d'une bande de galériens peinés sous un soleil de plomb.

Comprenez-moi bien. Au fond, je leur en veux, à tous ces gens. Tant et tant de bonheur pour avoir évité un ou deux feux rouges, ça finit par rendre envieux.

On aurait juré que le virage à droite constituait la plus belle invention depuis le Prozac ou les antidépresseurs.

Seule ombre au tableau, aucun piéton n'avait l'occasion de donner son avis. « Normal, diront les cyniques. On n'allait tout de même pas leur donner le feu vert pour gâcher la fête? »

Les gens heureux n'ont pas d'histoire. Et l'histoire des gens malheureux n'intéresse personne.

Il y a des moments où le gouvernement du Québec ressemble à une grosse commission scolaire. Les ministres y entrent pour changer le monde, et ils finissent par y discuter à l'aprem du virage à droite et de la couleur de la margarine.

Justement, vous souvenez-vous du débat fratricide sur la couleur de la margarine? Certains la voulaient blanche. D'autres la voulaient grise. Les plus hardis étaient prêts à expérimenter toutes les gammes de jaune, comme au moment de repeindre un appartement. À l'époque, on avait pris l'habitude de dire que le gouvernement du Québec pensait avant d'hésiter...

Quelques années plus tard, le virage à droite a remplacé la margarine au palmarès du fantasme collectif. À preuve, la censure d'un rapport de fonctionnaires concernant le fameux virage sème davantage l'émotion que les investissements de la Caisse de dépôt dans des paradis fiscaux.

D'un côté, les partisans du fameux virage parlent de diminuer les embouteillages, d'économiser l'essence et d'harmoniser nos lois avec le reste de l'Amérique du Nord. De l'autre, les opposants insistent sur la sécurité des piétons et des cyclistes.

Écolos contre mordus de l'auto. Piétons contre émules de Jacques Villeneuve. Tous unis dans une même transe. Ça donne parfois des choses bizarres, y compris à Toronto, où



Jean-Simon Gagné

JSGagne@lesoleil.com

l'on croit que le fameux virage cause nombre d'accidents. Là-bas, pour prouver la distraction des automobilistes, un reporter de CTV s'est amusé à traverser une rue déguisée en gorille devant des centaines d'automobilistes. La moitié d'entre eux ne l'ont même pas remarqué.

J'allais conclure en abordant le caractère soporifique des nombreux rapports sur le virage machin-chochette, lorsqu'un chiffre m'a littéralement jeté par terre. Un chiffre officiel, qui provient du gouvernement lui-même. Figurez-vous que la manœuvre ferait économiser entre 10 et 20 secondes par jour à un automobiliste.

Quoi? Tout ça pour ça? Dix secondes par jour. Peut-être 20. Le temps de se gratter la tête. Ou de jouer avec sa petite monnaie en se demandant: « Est-ce que les pères papous peuvent s'acheter du brocoli congelé le soir, en revenant de la hutte du dentiste? »

Que pensez-vous de la couleur de la margarine? Que pensez-vous du virage à droite au feu rouge? Que pensez-vous du port du casque chez les cyclistes? Que pensez-vous de la nécessité pour un bébé de huit mois d'obtenir un passeport? Que pensez-vous de la vente de hot-dogs sur le coin des rues? Que pensez-vous des paquets de cigarettes couverts de photos cou-

leur de moribonds et de gencives infectées? Que pensez-vous des gouvernements qui se croient tenus de plancher sur toutes sortes de choses aussi abstraites qu'inutiles?

Vous n'êtes pas obligé de répondre. Mieux, vous n'êtes pas obligé d'y penser.

À défaut de poursuivre leur virage à droite, le Québec et le Canada pourraient sans doute établir un fructueux partenariat de la futilité avec la Norvège.

Cette semaine, le pays a en effet refusé d'accorder l'indépendance aux pingouins de l'île Bouvet, un rocher perdu au large de l'Antarctique.

La demande avait été formulée par le très obscur Groupe norvégien pour la libération de l'île Bouvet. Ce dernier réclamait aussi la libération des pingouins « détenus » dans les zoos du pays ainsi que des funérailles respectueuses pour l'unique spécimen empaillé d'un musée d'Oslo.

Pour justifier son refus, le gouvernement norvégien a évoqué la question du traitement des phoques présents sur l'île. Le ministre de la Justice a expliqué qu'il ne saurait privilégier une communauté par rapport à une autre. Il a aussi ajouté qu'il ne voulait pas bouleverser « une forme très implantée de démocratie locale ».

« Si quelqu'un prend la peine d'écrire une lettre drôle, je peux lui répondre sur le même ton », a-t-il expliqué.

Au moins, les ministres norvégiens disposent d'un avantage certain: le sens de l'humour. Presque autant que le politicien qui s'écritait:

« Chaque fois qu'on me loue, je regrette de ne pas m'être laissé acheter auparavant. »

7000 DISPARUS

Nassera Dutour, la voix des mères de l'Algérie

Elles manifestent comme les « Madres » en Argentine

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

■ Nassera Dutour est devenue la voix de milliers d'Algériens dont on ne trouve plus la trace. Depuis l'enlèvement de son fils, en 1997, elle s'est donné comme mission d'ouvrir les yeux de la communauté internationale sur le drame des disparus de l'Algérie et de leurs familles.

Elle a créé, avec l'aide d'Amnistie Internationale et de la Ligue des droits de l'homme, le Collectif des familles de disparu(e)s en Algérie. Il y aurait, d'après elle, au moins 7000 personnes enlevées ou arrêtées par l'armée, ou la police, dont on n'a plus aucune nouvelle.

Dans une action qui rappelle celle des Mères de la place de Mai en Argentine, les familles des disparus algériens manifestent une fois par semaine devant des édifices gouvernementaux de différentes villes, à Constantine, Alger, Oran, Relizane.

La campagne de Nassera Dutour, qui a commencé en 1998 par une tournée européenne et une rencontre avec le Groupe de travail de l'ONU sur les disparitions forcées, l'a menée cette semaine à Ottawa, Montréal et Québec.

Il n'est pas facile de décrire une situation qui dépasse l'entendement pour la majorité d'entre nous. La torture systématique, méthodique, les hommes violés, brûlés au chalumeau, mutilés, les tragédies, les morts... Au bout d'un moment on a peine à croire qu'on discute tran-

quillement dans un bureau du SOLEIL. Le gouvernement a pratiqué les arrestations en masse au début des années 90, dit-elle. Les musulmans pratiquants étaient arrêtés par centaines à la mosquée. Elle a elle-même été témoin de ratissages en 1994. « Ça m'avait révoltée. C'est comme la Gestapo, comme ce que vous voyez à la télévision. Je vous jure, on a la trouille. »

DANS MA TÊTE, IL EST JOYEUX

Le jour où son fils a été arrêté (en 1997), 800 autres personnes ont été arrêtées dans les localités avoisinantes et 12 sont encore portées disparues aujourd'hui.

Jusqu'en 1996, les victimes de ces arrestations aveugles pouvaient éventuellement refaire surface, après quelques mois, voire plus d'une année, mais ceux et celles qui sont disparus à partir de 1996 ne reviennent plus. Sur les 7200 cas qu'elle et son organisation ont documentés, une poignée seulement ont été retrouvés, deux en fait, dit-elle.

« Il y en a un qui était parti un jour sans revenir. Au bout de sept ans il revient. Il frappe à la porte et quand sa femme l'a reconnu, elle s'est évanouie. Il n'a jamais rien dit sur sa disparition. Le moindre bruit le réveille, le traumatise, et la nuit il fait des cauchemars, il hurle... »

« On sait que les 7000 ne sont pas tous vivants, dit-elle, mais on sait aussi qu'il y en a beaucoup parmi eux qui sont encore dans les prisons. »

Même cinq ans après la disparition de son fils, elle se refuse à accepter l'idée de sa mort.

« Pour moi il est en vie, dans mon esprit il faut qu'il reste en vie. Je me suis enfermée dans un petit monde et ça s'entrechoque dans ma tête



Nassera Dutour, qui attend le retour de son fils disparu, porte le foulard, comme les Madres en Argentine.

parce que s'il est en vie, je sais par où il est passé. On l'a détruit, ce n'est plus un homme, on en a fait une loque, et ça je peux pas l'imaginer. Dans ma tête il est comme il était, souriant, joyeux. »

VIOLS, BRÛLURES, PASSAGES À TABAC

La torture est endémique, dit-elle. Elle commence dans les commissariats, viols, passages à tabac, brûlures, et puis la victime est envoyée dans des « centres spécialisés ».

Un rapport d'Algérie Watch, une organisation basée en Allemagne, décrit en détail les sévices infligés aux détenus, dont voici seulement trois exemples.

Les brûlures par l'essence: cela consiste à verser de l'essence soit sur la barbe soit sur les organes génitaux et de craquer une allumette entraînant un embasement du liquide inflammable.

Le chalumeau: cet appareil de soudure est appliqué généralement sur le thorax et l'abdomen.

Il entraîne des douleurs atroces et provoque des brûlures au troisième degré qui s'infectent souvent du fait de l'absence de soins.

Les tenailles sont utilisées pour arracher la peau du thorax et de l'abdomen ou encore les ongles du supplicé. La plaie cutanée ainsi provoquée est saupoudrée de sel.

Nassera Dutour espère gagner des appuis à sa cause au Canada. « Je voudrais que le Canada en fasse sa cause, qu'on interpelle le gouvernement algérien, qu'on lui rappelle qu'il a signé toutes les conventions sur les droits humains, qu'il ne respecte pas. Je voudrais aussi qu'on soutienne la convention internationale sur les disparitions forcées. »

Le projet a été adopté par une sous-commission mais tarde à être officiellement entériné par l'ONU. Le Canada pourrait aussi utiliser son influence, ajoute-t-elle, pour faire pression sur l'Algérie afin qu'elle autorise la venue d'observateurs internationaux.

EN BREF

Excommunié pour avoir sauvé sa fille

■ CALGARY — Un père de famille de 51 ans de Calgary faisant partie des Témoins de Jéhovah doit payer le prix pour avoir permis qu'on fasse une transfusion sanguine sur sa fille de 16 ans atteinte de leucémie. Non seulement les autres Témoins de Jéhovah l'évitent-ils, mais ses amis et sa famille en font autant depuis qu'il a rompu avec sa foi. Il y a un mois, au sujet de la transfusion sanguine, qui est interdite dans cette religion, sa propre fille, dont la vie pourrait être sauvée par une telle transfusion, affirme elle-même détester son père. « Je vivais sous une immense pression, disait-il dans une récente entrevue. Je savais que j'allais à l'encontre des enseignements de mon Église, que je serais excommunié. » Son épouse et ses deux autres filles de 14 et 22 ans ne veulent plus le voir. On lui interdit d'aller voir sa fille malade à l'hôpital lorsque les assemblées de Témoins de Jéhovah sont retransmises par téléphone. Selon les Témoins de Jéhovah, ce processus de rejet d'un membre est stipulé dans de nombreux écrits de la Bible. (PC)

elantra 2002

La plus « Euro » des Coréennes

Location Financement à l'achat

199\$ 0%
par mois, 48 mois Jusqu'à 36 mois



accent 2002

Votre meilleur rapport qualité-prix

Louez à partir de 165\$ par mois 60 mois

Financement à l'achat
0%
Jusqu'à 36 mois



LESSARD HYUNDAI

Lauréat du PRIX D'EXCELLENCE pour la 6e année

Programme d'assistance routière 24 h.

Le 1^{er} concessionnaire Hyundai à Québec

Pièces et service
ouvert le soir
jusqu'à 21h.

659, Boul. St-Joseph, Québec
Prolongement de la 10^e Rue
623-5471

HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

STE-FOY CHRYSLER Sebring 2002
à partir de **19 995\$***
2025, Jean-Talon Sud
Sainte-Foy
(418) 682-2025
Transport et taxes en sus.
Une équipe de vrais passionnés

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS
Également placés gratuitement sur Internet
www.appels.doffres.com



APPEL D'OFFRES

Numéro de dossier : SP-1115

Projet : Location de photocopieurs

Des soumissions pour la location de photocopieurs neufs seront reçues au plus tard à 10 h (heure locale), le 26 mars 2002 par la Société des alcools du Québec (SAQ).

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :

Siège social 905, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) - H2K 3V9

Centre de distribution de Montréal 2021, rue Des Futailles
Montréal (Québec) - H1N 3M7

Centre de distribution de Québec 2900, rue Einstein
Sainte-Foy (Québec) - G1X 4B3

Un versement non remboursable de vingt-cinq dollars (25 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner. La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

ACTUALITÉS

Le Québec a payé, hier, pour le printemps précoce de samedi

MONTRÉAL (LE SOLEIL et PC) — D'un samedi printanier aux rafales dominicales en passant par de violents vents nocturnes, le Québec de l'imprévisible climat a clamé haut et fort qu'il n'était pas mort, en fin de semaine.

Selon le météorologue Gilles Brien, d'Environnement Canada, la normale saisonnière est de -1,3° C. La région de Montréal a cependant frôlé, samedi, le record de chaleur de 17,4° enregistré en 2000 à Dorval : on n'a pu faire mieux qu'un 16,9°.

Après avoir célébré sur les terrasses le retour hâtif du printemps, par un bouillant samedi à 20° C, les Montréalais se sont endormis sous le sifflement de vents qui, au plus fort de la nuit, ont atteint des vitesses de 100 km/h.

Éole a causé de sérieux dommages au réseau électrique partout dans la province. Environ 75 000 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés de courant sur tout le territoire, dont 15 000 à Montréal. Au moment de mettre sous presse, environ 18 700 personnes veillaient toujours à la chandelle, dont 3800 à Montréal. La plupart des pannes sont survenues dans l'Outaouais, Laval, Lanaudière et les Laurentides. C'était toujours le même scénario : des arbres se sont effondrés, en tout ou en partie, sur les fils électriques.

À Montréal, quelques vieux édifices ont même abandonné à ce souffle continu une partie de leurs façades. Ce fut notamment le cas de l'immeuble abritant le Musée Juste pour rire, et d'un autre à l'angle des rues Parthenais et Sherbrooke, dont les briques se sont détachées comme des feuilles mortes. Personne n'a été blessé.

DE PLUS EN PLUS FRÉQUENT

Ce puissant courant d'air a fait des dégâts dans tout le nord-est de l'Amérique. À Chicago, l'officielle ville des vents, un échafaudage s'est détaché du 43^e étage d'un gratte-ciel pour s'écraser sur trois voitures arrêtées à un feu rouge. Bilan : trois morts et sept blessés.

C'est la proximité d'un système dépressionnaire « intense », selon Environnement Canada, qui explique la belle journée vite suivie du mauvais temps. La dépression, qui se trouvait samedi matin en Ontario, a attiré des masses d'air chaud venant du sud. En arrivant sur le sud du Québec, cette dépression a ramené des températures plus hi-

vernales. Le vent a fait place à la neige hier après-midi. Ce cocktail météorologique est particulièrement dangereux, dit Gilles Brien, puisqu'il rend les routes et les trottoirs très glissants, tandis que les vents risquent de déplacer les objets et les structures mal fixés.

Il faudra vraisemblablement s'habituer à ces sautes d'humeur de la nature, précise le météorologue. « Il y a de plus en plus d'épisodes où l'on voit la météo se détraquer. L'hiver que nous avons eu est le plus doux en 60 ans. Nous avons eu les deux plus grandes catastrophes naturelles du siècle en 1996 et 1998, soit les inondations au Saguenay et la crise du verglas.

Le printemps, manifestement, est en avance cette année. On a récemment recensé 138 espèces d'oiseaux de retour au Québec, un nombre anormalement élevé. Selon de nombreux témoignages, des chevreuils sont déjà sortis de leurs ravages, et des oies blanches ont entamé leur migration vers le nord. Tous ces phénomènes sont habituellement associés à la fin du mois de mars.

ACCIDENTS À LA CHAÎNE

Les forts vents et la neige persistante ont provoqué une ribambelle d'accidents un peu partout hier, gardant fort occupés policiers, ambulanciers et remorqueurs.

Dans la région, l'accident le plus sérieux s'est produit vers 11 h 30 dans le parc des Laurentides, juste avant l'Étape. Deux fardières et quatre véhicules se sont tamponnés. Six personnes ont été blessées dans cet accident, dont une grièvement.

La chaussée glacée et la visibilité carrément nulle ont causé d'innombrables capotages ainsi que des carambolages sur l'île d'Orléans, sur l'autoroute 20 à la hauteur de Saint-Vallier, et sur l'autoroute 40 près de Portneuf.

Plusieurs routes, dont la 20 Est, ont dû être fermées à la circulation, surtout en fin de journée, causant des embouteillages monstres. « Il n'y a pas 20 pieds de visibilité devant les autos, commentait un policier de la Sûreté du Québec. C'est un suicide de rouler là-dessus ce soir! »

Le parc de la Vérendrye en Abitibi a été bouclé presque toute la journée. La route 138 sur la Côte-Nord a aussi été inaccessible durant plusieurs heures.

SEARS*

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 24 MARS 2002

Cet ensemble de 4⁺ gros appareils ménagers Kenmore^{MD} ne coûte que

1999⁹⁹**

Rég. Sears sép. 2529,96... maintenant 2179,96. Rabais supplémentaire de 179,97 à l'achat des 4.

RIEN QUE 83,34* PAR MOIS

*Aucune substitution n'est possible pour cet ensemble de 4 appareils. **Le rabais supplémentaire est inclus dans le prix indiqué

779⁹⁹

RÉFRIGÉRATEUR KENMORE DE 18, 1 P⁺ À CONGÉLATEUR EN HAUT
N° 65842 Rég. Sears 929,99.
En blanc ou biscuit



Laveuse 499⁹⁹
Sécheuse 399⁹⁹

DUO LESSIVE KENMORE
Laveuse. N° 12502 Rég. Sears 599,99.
Sécheuse. N° 62212 Rég. Sears 449,99.



499⁹⁹

CUISINIÈRE KENMORE À NETTOYAGE FACILE
N° 55090 Rég. Sears 549,99.
Aussi en tout blanc.
Supplément pour four autonettoyant



Kenmore^{MD}



Avec la carte Sears, pas d'intérêt avant mars 2004* pour tous les gros appareils ménagers

*Payez en 24 mensualités égales, sans intérêt, avant mars 2004. Avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Les mensualités indiquées ont été arrondies au cent près. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation, des achats par catalogue et sur le site web. Offre en vigueur jusqu'au samedi 30 mars 2002. Renseignez-vous.



Les pneus sont gonflés. Pas le prix.

Berline ou Coupé Civic DX 2002

À partir de

198 \$*

par mois

**Incluant
96 000 km
0\$ comptant disponible**

Transport et préparation inclus sur la location seulement

À partir de

15 900 \$**

- Moteur 1,7 litre à SACT et 16 soupapes
- Coussins gonflables avant gauche et droit à 2 phases (SRS)
- Antivol immobilisateur
- Radio AM/FM stéréo/4 haut-parleurs

GRUPE VALEUR PLUS

Berline Civic DX-G

Pour **24 \$***
de plus par mois

ou

Pour **1 600 \$****
de plus à l'achat

- Air climatisé
- Lecteur de disque
- Déverrouillage à distance
- Antivol de la chaîne sonore
- Poignées de porte de couleur assortie
- Vitres et serrures électriques

Civic LX-Coupé sport

Pour **28 \$***
de plus par mois

ou

Pour **2 200 \$****
de plus à l'achat

- Air climatisé
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de CD
- Déverrouillage à distance
- Régulateur de vitesse
- Groupe électrique
- Roues de 15"
- Appuie-bras



Berline Civic LX
illustrée

Coupé Civic LX
illustré



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC.

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les berlines Civic DX 2002 (modèle ES1512PX), les berlines Civic DX-G 2002 (modèle ES1542PX), et les coupés Civic DX 2002 (modèle EM2112P), ou les coupés Civic LX 2002 (modèle EM2152P) neufs pour 48 mois. Échange ou comptant de 2 724 \$ (berline Civic), 2 743 \$ (berline Civic DX-G), 2 840 \$ (coupé Civic DX) ou 2 958 \$ (coupé Civic LX). Première mensualité et dépôt de garantie de 275 \$ exigibles à la livraison. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. **P.D.S.F. de la berline Civic DX 2002 (modèle ES1512PX), de la berline Civic DX-G 2002 (modèle ES1542PX), du coupé Civic DX 2002 (modèle EM2112P), du coupé Civic LX 2002 (modèle EM2152P) neufs. Transport et préparation (850 \$), taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

PRIX *n.m.* (1050; lat. pretium)
 Indication de la valeur d'un
 objet. > *Ex. : «L'amour n'a pas de prix,
 mais l'amour de la qualité est évalué à
 179\$ par mois.»*



FOCUS LX BERLINE 2002

<p>179\$* /mois</p> <p>> Location 48 mois > Mise de fonds de 2 600 \$ > Transport inclus</p> <hr/> <p>> Aussi offert avec 0 \$ de mise de fonds</p> <p>> Prix d'achat de 14 970 \$**</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Moteur 2 L SPI 4 cyl. > Transmission manuelle 5 vitesses > Système antidémarrage SecuriLock^{MC} > Verrouillage électrique des portes avec entrée sans clé à télécommande > Réglage de la hauteur du siège du conducteur > Banquette arrière divisée 60/40 > Tapis 	<p>5 SANS 100 000 km GARANTIE</p> <p>CAR-DRIVER Une des dix voitures de l'année selon la revue Car and Driver - 3 ans de suite.</p> <p>ford focus FRANCOFOLIES SUR LA ROUTE</p> <p>Ford Focus La voiture la plus vendue dans le monde*</p>
--	---	--

VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC



ford.ca



*Photo à titre indicatif seulement. Transport inclus. Dépôt de sécurité de 225\$, mise de fonds et première mensualité exigés. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Des frais de 0,08\$ le kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Sous réserve de l'approbation du crédit. **Transport (780\$) et taxes applicables en sus. Le prix annoncé inclut une remise taxable du fabricant de 1000\$. Les taxes doivent être calculées sur le montant total à l'achat avant la déduction de la remise de 1000\$. Ces offres ne peuvent être combinées avec aucune autre offre, exception faite de la remise aux diplômés. La garantie du groupe motopropulseur est de 5 ans ou 100 000 km (au premier terme atteint). *D'après les données de ventes au détail les plus récentes. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

LE PATRIMOINE RELIGIEUX À L'HEURE DES CHOIX

LES ÉGLISES DE QUÉBEC

Vocations tardives

Samedi : Le trésor bâti

Dimanche : Les communautés religieuses

► AUJOURD'HUI : OPÉRATION SAUVETAGE

LOUIS-GUY LEMIEUX

LGLemieux@lesoleil.com

■ En janvier 1999, les résidents de la paroisse Notre-Dame-du-Chemin, comme ceux de tout le quartier Montcalm, sont frappés de stupeur d'abord et d'incrédulité ensuite. Ils viennent d'apprendre que la belle église d'inspiration néomédiévale de l'avenue des Érables sera rasée.



L'église Saint-Cœur-de-Marie deviendra le Palais des arts.

Les historiens de l'architecture, Luc Noppen et Lucie K. Morisset, avaient pourtant recommandé de classer monument historique cette œuvre des architectes Émile-Georges Rousseau et Henri Talbot, construite en 1931, et qui faisait le pont entre l'architecture romane et gothique.

Un comité de paroissiens avait lutté jusqu'à la fin pour éviter la disparition de l'un des bâtiments les plus « structurants » du quartier, comme disent les urbanistes.

Tout cela en vain. Aujourd'hui, les gens, pratiquants ou non, passent devant les condos en rangée qui ont pris la place de l'église de leur enfance ou de leur milieu de vie et détournent les yeux pour ne pas voir l'irréparable.

À quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. Ce qu'il faut bien appeler le scandale de l'église Notre-Dame-du-Chemin aura au moins eu l'avantage d'obliger les autorités civiles et religieuses à réagir, et vite, pour calmer l'opinion.

C'est ainsi que le 7 avril de la même année, pendant qu'une grue mécanique géante peinait à jeter à terre une église solide comme une cathédrale, l'archevêque de Québec, Maurice Couture, le maire Jean-Paul L'Allier et la ministre de la Culture et des Communications du temps, Agnès Maltais, publiaient une déclaration conjointe qui pourrait se résumer ainsi : plus jamais une affaire Notre-Dame-du-Chemin.

« Le diocèse, la Ville et le gouvernement québécois, conscients de l'importance du patrimoine religieux de la capitale et son apport à la vie collective sur les plans pastoral, communautaire, historique, architectural et urbanistique, entendent prendre les mesures appropriées afin d'en assurer la sauvegarde et la mise en valeur », disait la déclaration conjointe.

Les trois partenaires en profitaient pour rendre officielle, pour la première fois, une classification des églises du territoire de l'ancienne ville de Québec. Une véritable opération sauvetage.

On y retrouve 16 églises à valeur patrimoniale « élevée » dont il faut conserver intégralement l'intérieur et l'extérieur. De plus, 10 églises se voient reconnaître une valeur patrimoniale « significative », ce qui protège l'enveloppe extérieure. Enfin, 11

églises prennent une valeur « communautaire ». Cela les sauve de la démolition et les rend ouvertes à une vocation multiple. Un patrimoine à la fois religieux et culturel, en quelque sorte.

LES ÉGLISES FERMÉES

La situation à Québec est loin d'être aussi dramatique qu'à Montréal, où on ne compte plus les temples de toutes confessions religieuses fermés au culte ou démolis.

Sur le territoire de l'ancienne ville de Québec trois églises sont tombées sous le pie des démolisseurs, cinq se cherchent une nouvelle vocation, et une, Notre-Dame-de-Grâce, un bijou architectural, est fermée au culte en attendant un miracle pour revivre.

Les trois églises disparues sont Notre-Dame-de-la-Paix, dans le quartier du Palais (transformée en condos), St. Patrick's, sur la Grande Allée, reconstruite en chapelle avenue Salaberry) et Notre-Dame-du-Chemin.

Cinq églises se cherchent une nouvelle vocation ou l'ont trouvée : Saint-Vincent-de-Paul, dans la côte d'Abraham (une coquille vide) ; Saint-Cœur-de-Marie, sur la Grande Allée où la Ville et la Commission de la capitale nationale se sont fendues d'un 600 000 \$ pour restaurer le clocher (deux promoteurs américains l'ont acheté pour 300 000 \$ et veulent en faire ce qu'ils appellent le Palais des arts) ; Saint-Esprit, dans le Vieux-Limoilou, a été achetée 20 000 \$ par l'école de cirque de Québec ; Saint-Joseph, dans Saint-Sauveur, sera transformée en centre culturel multi-ethnique par l'entremise d'une famille d'origine tunisienne, les Khédiri ; enfin, Notre-Dame-de-Vanier.

Le père François Boissonneault, de la Fondation du patrimoine religieux signale qu'un groupe du milieu se penche actuellement sur l'avenir de certaines églises de Limoilou. En outre, selon lui, l'arrondissement de Sainte-Foy pourrait connaître le même problème dans une dizaine d'années.

LA NOUVELLE VILLE

Cette classification ne touche que les églises situées sur le territoire de l'ancienne ville de Québec. La question qui se pose maintenant est cruciale : la déclaration conjointe d'avril 1999 et l'énoncé de politique de protection et de conservation du patrimoine religieux lient-ils la nouvelle ville ?

La réponse du maire Jean-Paul L'Allier est on ne peut plus claire : l'entente sera élargie à tous les arrondissements de la nouvelle ville, après inventaire des biens patrimoniaux religieux des anciennes municipalités maintenant fusionnées à Québec.

L'attachée de presse du maire, Lucie Tremblay, précise que cet inventaire se fera au cours des prochains mois. « M. L'Allier est très sensibilisé à l'urgence d'entretenir le patrimoine religieux et de le sauvegarder », dit-elle.

L'entente de 1999 avait des dents. Le diocèse et/ou les conseils de fabri-

que devaient annoncer aux paroissiens et à la population du quartier tout projet de fermeture d'église au culte au moins un an à l'avance.

Un délai de deux ans devait être respecté à partir de la date de fermeture au culte, avant d'autoriser l'aliénation (vente ou démolition) d'une église, à moins qu'un projet de réutilisation ne soit accepté entre-temps par les différents partenaires.

Les mêmes instances s'engageaient à assurer l'entretien des églises menacées jusqu'à son aliénation.

Le ministère de la Culture et des Communications, pour sa part, s'engageait à fournir l'aide financière à la conservation et à la restauration de l'intérieur et de l'extérieur des églises classifiées comme ayant une valeur patrimoniale élevée, tant et aussi longtemps qu'elles demeurent ouvertes au culte. Même engagement d'entretenir l'extérieur des églises à valeur patrimoniale significative.

De son côté, la Ville devait élaborer une politique de « citation » s'appliquant aux églises encore fréquentées à la condition qu'elles ne soient ni classées comme monuments historiques ni situées dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Si cette entente avait été signée quatre mois plus tôt, l'église Notre-Dame-du-Chemin serait encore debout.

CLASSIFICATION DES ÉGLISES

Valeur patrimoniale élevée

- (conservation intégrale — intérieur/extérieur)
- ☐ Cathédrale Notre-Dame de Québec (Vieux-Québec)
 - ☐ Cathedral Church of the Holy Trinity (V-Québec)
 - ☐ St. Andrew's Church (Vieux-Québec)
 - ☐ Notre-Dame-des-Victoires (Vieux-Québec)
 - ☐ St-Cœur-de-Marie (St-Jean-Baptiste)
 - ☐ St-Jean-Baptiste (St-Jean-Baptiste)
 - ☐ Saint-Dominique (Montcalm)
 - ☐ du Très-Saint-Sacrement (St-Sacrement)
 - ☐ Notre-Dame-de-Jacques-Cartier (St-Roch)
 - ☐ St-Roch (St-Roch)
 - ☐ Notre-Dame-de-Grâce (St-Sauveur)
 - ☐ St-Malo (St-Sauveur)
 - ☐ St-Sauveur (St-Sauveur)
 - ☐ St-Pascal-de-Maizerets (Maizerets)
 - ☐ St-Charles-de-Limoilou (Vieux-Limoilou)
 - ☐ St-Fidèle (Vieux-Limoilou)

Valeur patrimoniale significative

- (conservation de l'enveloppe extérieure)
- ☐ Notre-Dame-de-la-Garde (Cap-Blanc)
 - ☐ Chalmers-Wesley United Church (Vieux-Québec)
 - ☐ Saint-Vincent-de-Paul (St-Jean-Baptiste)
 - ☐ Baptist Church (Montcalm)
 - ☐ Sts-Martyrs-Canadiens (Montcalm)
 - ☐ St-Albert-le-Grand (Lairat)
 - ☐ St-François-d'Assise (Vieux-Limoilou)
 - ☐ St-Zéphirin de Stadacona (Vieux-Limoilou)
 - ☐ Évangélique baptiste (Vieux-Limoilou)
 - ☐ Ste-Monique des Saules (Les Saules)

Valeur communautaire

- ☐ St. Patrick's Church (St-Jean-Baptiste)
- ☐ Notre-Dame-de-Pitié (St-Sauveur)
- ☐ Sacré-Coeur-de-Jésus (St-Sauveur)
- ☐ St-Joseph (St-Sauveur)
- ☐ Ste-Claire-d'Assise (Lairat)
- ☐ Ste-Odile (Lairat)
- ☐ St-Paul-Apôtre (Lairat)
- ☐ St-Pie-X (Maizerets)
- ☐ St-Esprit (Vieux-Limoilou)
- ☐ St-François-Xavier (Duberger)
- ☐ St-André (Neuchâtel)

La lettre « a » accompagnant certains noms indique que l'église est classée monument historique par le gouvernement du Québec. L'ordre dans lequel les églises sont mentionnées ne tient pas compte de leur importance.



L'église Saint-Esprit logera l'école de cirque de Québec.



L'église Saint-Joseph deviendra un centre culturel multi-ethnique.

Quatre ans de lutte pour sauver l'église Notre-Dame-de-Grâce

Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du patrimoine religieux à Québec ont les yeux tournés vers l'église Notre-Dame-de-Grâce, dans le quartier Saint-Sauveur, une curiosité architecturale fermée au culte en 1997, pour des raisons de sécurité.

C'est que cette petite église construite, entre 1924 et 1926, d'après les plans de Gérard Morisset et Jean-Thomas Nadeau, est considérée comme un des temps forts de l'architecture religieuse du Québec au XX^e siècle.

Les historiens de l'architecture Luc Noppen et Lucie K. Morisset recommandaient, en 1994, sa conservation intégrale et sa mise en valeur. Ils qualifiaient l'église de « monument d'architecture » et « d'œuvre d'art ».

Il en coûterait 4 500 000 \$ pour restaurer dans les règles de l'art le temple de la rue Mazenod.

Le 18 juin, la Ville décidait d'appuyer le projet de réhabilitation de l'église Notre-Dame-de-Grâce en s'appuyant financièrement sur le programme des travaux d'infrastructures Canada-Québec. Selon ce programme, les trois paliers de gouvernement fourniraient chacun 1,5 million \$. La demande de la Ville a été déposée le 4 juillet suivant.

Depuis, tout le monde vit dans l'expectative. Car il y a péril en la demeure. Le toit et les murs menacent de s'écrouler. L'eau s'infiltrait partout. Chaque jour de retard rendra la restauration plus coûteuse.

Après sa fermeture au culte et sa désacralisation, l'église avait servi de local à des troupes de théâtre. En novembre 2000, après un examen atten-

tif des structures par des ingénieurs, l'édifice était carrément interdit au public.

Odile Roy est conseillère du Vieux-Limoilou et membre du comité exécutif. Depuis cinq ans, elle est responsable des dossiers du patrimoine. Elle ne lance pas la serviette dans celui de Notre-Dame-de-Grâce.

« C'est une église unique, d'une architecture d'avant-garde à l'époque, une architecture dite rationaliste qui se situe entre la tradition et le modernisme, dit-elle en entrevue sur les lieux mêmes. Nous voulons sauver l'enveloppe extérieure de l'église et son architecture intérieure si originale en bois du pays. Notre seule bouée de sauvetage est le programme d'infrastructures. Je demeure optimiste. »

Yvon Poirier est le directeur de développement de Mazenod, un organisme sans but lucratif formé en 1999 pour justement tenter de sauver ce bâtiment qui possède une valeur symbolique pour les résidents du quartier Saint-Sauveur.

« L'église ne sera plus jamais ouverte au culte, dit-il, mais, restaurée, elle pourrait trouver une nouvelle vocation mixte, soit patrimoniale, artistique et communautaire. Nous n'avons pas perdu espoir, mais le temps presse. »

L'église est, depuis sa fermeture, la propriété du diocèse de Québec. Le diocèse est prêt à céder à Développement de Mazenod pour la somme d'un dollar. Mais les travaux doivent être effectués au préalable.

La Ville de Québec a fait une priorité de ce dossier, d'autant plus que la révi-

talisation du quartier Saint-Sauveur est à l'ordre du jour. Le coteau Sainte-Geneviève a besoin d'être « renaturalisé ». La grotte « miraculeuse », juste derrière l'église, au pied de la falaise, sera elle aussi retapée. Rappelons que la Sainte-Vierge serait apparue à une jeune fille du quartier, en 1967. Le miracle avait fait long feu, mais, à l'époque, il avait attiré, des milliers de croyants venus d'un peu partout au Québec.

UN NOUVEL ART SACRÉ

Dans leur étude exhaustive des lieux de culte à Québec, Luc Noppen et Lucie K. Morisset avalent eu, manifestement, le coup de foudre pour l'église Notre-Dame-de-Grâce. « Il s'agit, écrivent-ils, d'un monument d'architecture unique et exemplaire au Québec. Jamais une église n'a fait l'objet d'autant de soin lors de sa conception, tout en demeurant fort modeste en termes de coût de construction (117 000 \$).

« Aujourd'hui, ajoutent-ils, on peut lire cette architecture comme un manifeste en faveur de l'introduction d'un nouvel art sacré au Québec. »

Gérard Morisset et l'abbé Nadeau signaient là une sorte de « Refus global » avant la lettre. Ils voulaient moins de grandiloquence et plus de raison dans l'architecture d'église au Québec, à une époque où l'église catholique était triomphante et tenait à le montrer.

La paroisse Notre-Dame-de-Grâce, érigée en 1924, était la moins peuplée (4000 âmes) et la plus pauvre de la ville. C'était l'endroit idéal pour signer un manifeste architectural en forme d'église. L.-G. L.

Odile Roy, membre du comité exécutif de la Ville de Québec et responsable des dossiers du patrimoine religieux : « Le salut de Notre-Dame-de-Grâce passe par le programme d'infrastructures Canada-Québec. »



TROQUEZ VOS MITAINES POUR DES GANTS DE CONDUITE



**AUCUN PAIEMENT AVANT
90 JOURS***
AU FINANCEMENT À L'ACHAT SEULEMENT*

Meilleure voiture
économique



Association des Journalistes
Automobile du Canada

« Le meilleur achat de sa catégorie »
Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval



Mazda Protegé SE 2002

Louez à partir de

189\$

OU

1,9%

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995\$

Obtenez

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

« La voiture de l'année »
Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval



Mazda Protegé5 2002

Louez à partir de

249\$

OU

1,9%

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995\$

Obtenez

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

Ou louez à

**299\$ par mois/48 mois
0\$ comptant initial***



Mazda 626 LX-14 2002

Achetez à partir de

21 995\$**

OU

299\$

Et obtenez

**0% de financement à l'achat
jusqu'à 36 mois!**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995\$



Mazda Tribute DX 2002

Louez à partir de

299\$

OU

4,9%

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 495\$

Obtenez

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS



**Meilleur achat
Carguide 2002**

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.



*Financement consenti aux particuliers par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Autres taux de financement disponibles. **L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat seulement sur toutes les Mazda neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. *Tous de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Protegé SE 2002 (modèle 94XMS28A00), des Mazda Protegé5 2002 (modèle 95TSS28A00), des Mazda Tribute DX 2002 (modèle W05538C00) et des Mazda 626 LX-14 2002 (modèle F415528A00) neuves. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 250\$ (Protegé SE), de 350\$ (Protegé5) et de 350\$ (Tribute DX et 626 LX-14) exigés. Dépôt de sécurité de 350\$ (Protegé5) sur l'offre à 299\$ et 0\$ comptant. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ** Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda 626 LX-14 2002 neuves. Frais de transport et préparation (895\$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 8 mars 2002.



15040303P

EN BREF

Manif pro-Palestine

■ MONTRÉAL — Des Québécois sympathisants à la cause palestinienne ont marché aujourd'hui dans les rues de Montréal, accompagnés d'étudiants palestiniens afin que cessent les violences au Moyen-Orient. Tout en avouant ne pas connaître de solution à ce conflit, les responsables de Solidarité pour les droits humains des Palestiniens, qui organisaient cette manifestation, soulignent que leur but premier consiste à sensibiliser les Canadiens à ce conflit. Les derniers jours ont d'ailleurs été particulièrement sanglants dans la région. L'organisme regroupe des étudiants des universités anglophones et francophones de Montréal. (PC)

Des Juifs canadiens en ont assez

■ MONTRÉAL — Conflit au Moyen-Orient : c'est avec horreur que la communauté internationale assiste à l'amplification des violences envers des cibles civiles. Le président de la section québécoise du Comité Canada-Israël, Thomas Hecht, estime qu'il n'est pas acceptable que des personnes innocentes soient visées par des terroristes, faisant allusion aux kamikazes palestiniens. Par ailleurs, il croit que les Israéliens doivent absolument songer aux lendemains, alors qu'ils devront s'asseoir avec leurs voisins palestiniens. Entre-temps, la grève monte chez les Israéliens, qui souhaitent voir un gouvernement d'unité nationale agir dans ce dossier. (PC)

Frontière fermée

■ GATINEAU — La frontière de l'Ontario est maintenant fermée aux travailleurs et aux entrepreneurs en construction du Québec. Tel que promis, le ministre du Travail de l'Ontario, Chris Stockwell, a mis en application la loi 17 samedi. Cette mesure restreindra progressivement l'accès des Québécois aux chantiers de construction de l'Ontario. « On va sentir réellement l'effet de ces mesures dans environ un mois », soutient Jocelyn Dumais, président de l'Association pour le droit au travail. Les entrepreneurs du Québec ne peuvent plus soumissionner pour des projets publics ou parapublics en Ontario. Les travailleurs seront pratiquement exclus des chantiers. Seuls les contrats qui ont été signés avant samedi ne seront pas touchés par la loi 17. (PC)

Hydro réclame 41515\$

WATERLOO — Hydro-Québec réclame un montant de 41 515 \$ à un garagiste de Waterloo, en Montérégie. Hydro accuse Mario Gousy d'avoir volé 120 310 kilowatts/heure, de 1988 à 1995. Ce qu'on reproche à M. Gousy, c'est d'avoir détourné de l'électricité par deux chauffeuses électriques dont les fils contournaient le compteur électrique de son commerce. Le garagiste assure que la déviation a été pratiquée avant son arrivée dans le bâtiment. (PC)



Ana Dania Gayle Alvarez répare des vélos qui seront revendus entre 30 et 50 \$ à ses compatriotes.

Des vélos usagés pour Cuba

Une coop canadienne ouvrira ce printemps à La Havane

EGLE PROCUTA
Presse canadienne

LA HAVANE — Dans une rue poussiéreuse du vieux quartier de La Havane se trouve un ancien entrepôt contenant plus de 800 bicyclettes usagées offertes à Cuba par une coopérative canadienne.

Chaque jour, des Cubains s'arrêtent à la porte de ce qui est maintenant un atelier de réparation de bicyclettes et demandent s'ils pourront bientôt obtenir l'un de ces merveilleux engins. Et le réparateur leur répond chaque fois : « Bientôt, du moins nous l'espérons. »

Cette semaine, après 11 mois de formalités administratives, la coopérative canadienne « Bicycletas Cruzando Fronteras » (bicyclettes outre-frontières) devrait obtenir l'autorisation finale du gouvernement cubain pour ouvrir ses portes au public, au printemps.

« Après avoir attendu tout ce temps, il est difficile de croire que ça va enfin se faire », commente Linda Nauman, coordonnatrice du projet à La Havane. « Cuba est très bureaucratise. Il y avait constamment des obstacles à surmonter. »

Mais ces retards n'ont pas diminué l'enthousiasme de la Torontoise de 32 ans, qui est convaincue que les vélos seront très utiles aux Cubains.

Le transport est l'un des pires problèmes que doivent affronter quotidiennement la majorité des Cubains. Des millions de gens ont besoin de bicyclettes pour se déplacer. Il n'est pas rare de voir une famille de trois personnes circuler sur

un seul vélo. Les Cubains utilisent les bicyclettes pour à peu près n'importe quoi, pour transporter des gâteaux de nocces comme pour amener des porcs à l'abattoir.

Les bicyclettes que l'on voit le plus souvent à Cuba sont de fabrication chinoise. Elles sont lourdes — environ 40 kilos — et sont difficiles à manier dans les rues où abondent les nids-de-poule. Un vélo neuf à vitesses coûte l'équivalent de plus de 150 \$ CAN — soit presque un an de salaire pour le travailleur moyen.

« Les nouvelles bicyclettes disponibles à Cuba sont tape-à-l'œil, mais leurs pièces sont de piètre qualité, souligne M^{me} Nauman. Après deux jours, les boulons commencent déjà à tomber. »

« Bicycletas Cruzando Fronteras » a été fondé pour permettre aux Cubains de se procurer des bicyclettes d'occasion de qualité.

Les bicyclettes ont été offertes par des donateurs du sud de l'Ontario et expédiées ensuite à Cuba. Elles seront vendues à des Cubains à des prix abordables, entre 30 \$ et 55 \$ CAN, soit le tiers de ce qu'elles coûteraient sur le marché noir.

M^{me} Nauman explique que la coopérative s'occupe aussi de former de nouveaux réparateurs de bicyclettes, et d'intéresser des femmes à ce métier non traditionnel.

La coopérative, qui a obtenu son financement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), est censée devenir autosuffisante grâce aux profits qu'elle réalisera en louant des bicyclettes aux touristes.

ONTARIO

Un homme tué et un policier blessé dans une fusillade

La voiture des suspects était immatriculée au Québec

MORRISBURG, Ontario (PC) — Un homme a été tué et un policier blessé lors d'une fusillade dans laquelle pourraient avoir été impliqués des Québécois, hier, dans le sud de l'Ontario, a fait savoir la Police provinciale de l'Ontario (OPP).

Un véhicule immatriculé au Québec a été immobilisé le long de l'autoroute 401, vers 10h30, à la suite d'une infraction aux règlements de la circulation, et un agent de l'OPP s'en est approché.

Le policier, âgé de 28 ans, a réclamé le soutien de collègues. Deux d'entre eux ont répondu à son appel. Des coups de feu ont été tirés alors que la police s'entretenait avec deux hommes. L'un des suspects a été mortellement blessé, son compagnon ayant été mis en état d'arrestation.

Atteint d'un coup de feu, le premier policier a été transporté à l'hôpital. Sa vie ne serait toutefois pas menacée. Aucune identité n'a été rendue publique. À la suite de l'incident, l'autoroute a été fermée dans les deux sens, à la hauteur de la sortie menant à Morrisburg, entre Cornwall et Brockville, en Ontario.

Plusieurs fusillades ayant impliqué des policiers sont survenues ces derniers temps, incluant celle au cours de laquelle un agent du service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Benoît L'Écuyer, a trouvé la mort, le 28 février. Âgé de 29 ans, L'Écuyer a été atteint de quatre balles à la suite d'une courte poursuite sur une autoroute.

Le 22 février, un policier de la GRC, Mike Templeton, a été blessé par balles au visage sur l'autoroute transcanadienne, près de Portage la Prairie, au Manitoba.

Et juste avant Noël, un autre membre de la GRC, Dennis Strongquill, a été assassiné près de Russell, au Manitoba, à la suite d'une vérification de routine sur une autoroute.

Les policiers rencontrent les politiciens à Ottawa

OTTAWA (PC) — La huitième Conférence législative de l'Association des policiers du Canada débute aujourd'hui, à Ottawa, avec en toile de fond le décès tragique du policier Benoît L'Écuyer, il y a quelques jours à Montréal.

L'événement principal se déroulera demain, alors que pas moins de 150 rencontres sont prévues entre les représentants policiers et les politiciens fédéraux. Les policiers entendent exiger plusieurs changements législatifs pour mieux exercer leur profession.

Ils rappellent que ce sont des individus en probation qui ont tiré sur des policiers récemment. Ils vont donc faire pression pour que les services correctionnels administrent mieux les politiques de libération conditionnelle.

VANCOUVER

Les enquêteurs interrogent les proches des 50 disparues

SURREY, C.-B. (PC) — Les policiers qui tentent de faire la lumière sur la disparition de 50 femmes, à Vancouver, ont rencontré des proches de ces dernières, hier, dans l'espoir d'obtenir des renseignements susceptibles de faire progresser leur enquête.

« Nous avons demandé aux membres des familles de réfléchir à des choses comme les bijoux, les vêtements, des effets personnels ou d'autres renseignements ayant été associés aux femmes disparues », a indiqué Scott Driemel, enquêteur au sein de la police de Vancouver.

M. Driemel a refusé d'expliquer pourquoi la police n'avait pas, jusque-là, demandé de telles informations aux proches.

Les 50 femmes dont on a perdu la trace, dans certains cas depuis une vingtaine d'années, étaient des toxicomanes et des prostituées fréquentant un quartier défavorisé du centre-ville de Vancouver lors de leur disparition.

ESPAÑOL PARA TI

Cours d'espagnol

- Conversation
- Grammaire et vocabulaire
- Mises en situation
- Cours privé ou petits groupes

Début:
18
mars

872-4755 ou
652-1561

- Place Laurier
- Henri-Bourassa (Face à Loblaw)
- Carrefour Chauveau
- Donnacona

INST'ANGLAIS

... le cours qui se distingue

DÉBUTANT LE 18 MARS

Conversation anglaise
Vocabulaire, grammaire
Privés ou petits groupes
Anglais des affaires

Formation admissible à la Loi 90
Fournisseur accrédité par les gouvernements fédéral et provincial

- Place Laurier • Henri-Bourassa (face à Loblaw)
- Carrefour Chauveau • Donnacona

652-1561 • 872-4755

STATIONNEMENT GRATUIT

Vvoizi l'hi...l'hizhtouaaare de l'algoool au Guébec.

Servi en 10 shots. LE LUNDI 20 H. En rappel samedi 19h.

HiSToRiA

POUR CONNAÎTRE TOUTE L'HISTOIRE

LE QUÉBEC ET LE CANADA

C'est une bêtise de définir le mariage, dit le sénateur Lapierre

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

Alors que provinces, États et pays emboîtent le pas de la reconnaissance des unions entre homosexuels, des sénateurs canadiens tentent de couler la définition du mariage comme étant exclusivement l'affaire des hétéros. Un projet de loi qui a fait bondir le sénateur Laurier Lapierre, ouvertement gay.

« Quand je suis arrivé au Sénat et que j'ai pris connaissance de ce projet de loi, je me suis dit "Mon Dieu, on est au Moyen-Âge !" Je suis resté surpris qu'on discute sérieusement de ces folies-là », a raconté M. Lapierre, joint hier à son domicile d'Ottawa.

Déposé l'an dernier par la sénatrice Anne C. Cools, le projet de loi S-9, *Loi visant à préciser le sens du mot mariage*, veut « établir définitivement la définition judéo-chrétienne traditionnelle » du mariage, qui « devrait être l'apanage exclusif de deux personnes de sexe opposé qui, peut-on le penser, partagent une relation d'amour à long terme », tel qu'expliqué par la sénatrice Isabel Finnelly le 6 février dernier.



Laurier Lapierre: « Mon opposition au projet n'a rien à voir avec le fait que je suis homosexuel. C'est de la discrimination pure et simple. »

Cette dernière a affirmé à cette même occasion devant le Sénat: « Comme la majorité d'entre vous, honorables sénateurs, j'aurais tendance à être d'accord avec les sentiments exprimés dans le projet de loi S-9. »

Piqué à vif, M. Lapierre a profité de cette deuxième lecture pour prononcer un vibrant discours devant ses collègues. Mercredi dernier, il s'est adressé au Sénat, résolu à convaincre la Chambre haute de l'inutilité d'un tel débat. Commencant son discours par un « aveu » de sa propre homosexualité, le sénateur a affirmé que « le Sénat se ferait conspirateur en refusant une partie de la société à un droit qu'il accorde à tous les autres ».

Contrairement à la sénatrice Finnelly, M. Lapierre ne croit pas que la majorité du Sénat soit en faveur du projet, « mais il peut y avoir des deals », précise-t-il.

Selon lui, le Sénat fait fausse route en se penchant sur ce faux débat. « Mon opposition au projet n'a rien à voir avec le fait que je suis homosexuel. C'est de la discrimination pure et simple. C'est une bêtise fondamentale qui va à l'encontre de ce qui se fait dans les provinces et dans la société », tranche-t-il.

Même s'il n'a pas l'intention de se marier avec son conjoint, M. Lapierre se battra bec et ongles pour que les autres puissent le faire. Il estime que cette bataille est particulièrement importante pour les couples de femmes qui choisissent d'avoir des enfants. « Je vais parler à chaque étape du projet pour ne pas qu'il soit adopté. Si ça ne fonctionne pas, je vais proposer une motion pour que son adoption soit reportée aux calendes grecques. »

Arrivé au Sénat en même temps que Jean Lapointe l'automne dernier, Laurier Lapierre a fait carrière en Ontario comme auteur et comme journaliste. Originaire de l'Estrie, il a déclaré son homosexualité pour la première fois en 1988, peu de temps après le néo-démocrate Sven Robinson.

« Je n'avais jamais pensé faire un coming out avant ça. Mais avec l'avènement du sida et toute la persécution envers les gays qui a suivie, je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose. Sven Robinson et moi, on s'est parlé et on a décidé de sortir sur la place publique pour changer un peu la perception des gens », se rappelle le sénateur. Quatorze ans plus tard, il se bat encore, pour les mêmes raisons.

EN BREF

Côté et Trudel confirmés candidats du PQ

■ MONTRÉAL — Les ministres Jacques Côté et Rémy Trudel sont officiellement candidats pour le Parti québécois en vue des prochaines élections générales. Ils ont été choisis sans opposition lors d'assemblées d'investiture en fin de semaine. Jacques Côté, député de Dubuc depuis 1998, a été nommé ministre de l'Habitation en février dernier. Quant à Rémy Trudel, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue depuis 1989, il occupe entre autres les fonctions de ministre d'État à la Population et aux Affaires autochtones et ministre des Régions. Par ailleurs, dans la circonscription de Viger, c'est le candidat Claude Villeneuve, étudiant à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et vice-président à l'organisation au Comité national des jeunes du Parti québécois (CNJPQ) qui a été élu sans opposition. (PC)

Le pouvoir fédéral de dépenser est-il anticonstitutionnel ?

■ QUÉBEC — Aucun tribunal n'a jusqu'ici confirmé que le pouvoir de dépenser utilisé et défendu par le gouvernement fédéral est constitutionnel. « Il apparaît évident que le pouvoir fédéral de dépenser est un instrument d'intervention du gouvernement fédéral dont la constitutionnalité n'est toujours pas établie », affirme dans son récent rapport la Commission Séguin sur le déséquilibre fiscal au Canada. Ottawa a souvent dans le passé utilisé ce pouvoir pour investir des sommes et créer des programmes dans des secteurs qui, en vertu de la Constitution canadienne, sont de compétence provin-

ciale. C'est ce qui amène la Commission Séguin à conclure que la constitutionnalité de ce présumé droit du gouvernement fédéral « n'est toujours pas établie ». Pourtant, ce pouvoir fédéral de dépenser « apparaît comme révélateur du déséquilibre fiscal au Canada, expliquant une partie des difficultés en cause ». La Commission Séguin évalue à 15,8 milliards \$ les initiatives prises par Ottawa dans les compétences des provinces depuis 1997, en utilisant son pouvoir de dépenser. Selon les juristes de la Commission Séguin, deux solutions pourraient être mises de l'avant pour confirmer et baliser le pouvoir fédéral de dépenser. La première consisterait à encadrer ce pouvoir en l'accompagnant d'une disposition par laquelle une province qui ne désirerait pas voir le fédéral mettre en place un programme sur son territoire pourrait s'en retirer avec une pleine compensation financière. Une autre solution serait « un partage effectif des moyens financiers (qui) corresponde au partage des compétences ». Dans ce dernier cas, la question du pouvoir fédéral de dépenser « ne se poserait pas avec la même acuité ». (PC)

Sheila rêve de succéder à Chrétien

EDMONTON (PC) — Il y aura au moins une femme qui participera à une éventuelle course à la direction du Parti libéral du Canada si Jean Chrétien décidait de démissionner, a soutenu hier la ministre fédérale du Patrimoine, Sheila Copps. « Des sources fiables m'ont dit qu'au moins une femme va participer à la course et qu'elle a l'intention de faire face aux obstacles qui se dresseront devant elle », a déclaré M^{me} Copps, au cours d'une activité de financement du parti.



Francine Martel-Vaillancourt, sous-ministre au Revenu



Martine Tremblay, sous-ministre à la Culture

HAUTE FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

Les portes s'ouvrent enfin

De plus en plus de femmes accèdent à des postes de sous-ministres en titre

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ Martine Tremblay se rappelle encore de sa nomination, en 1995, au poste de sous-ministre en titre du ministère de la Culture et des Communications. « D'un seul coup, je doublais la représentation féminine au forum des sous-ministres ! Il n'y avait alors qu'une seule femme sous-ministre en titre au gouvernement, soit Nicole Malo du ministère du Revenu », raconte M^{me} Tremblay, qui, depuis 1999, dirige l'appareil administratif du ministère des Relations internationales.

Aujourd'hui, Martine Tremblay a de la compagnie. Cinq autres femmes sont sous-ministres en titre: Doris Girard (Culture et Communications), Diane Jean (Conseil du Trésor), Francine Martel-Vaillancourt (Revenu), Madeleine Paulin (Environnement) et Raymonde Saint-Germain (Relations avec les citoyens et Immigration).

Elles sont donc six sous-ministres en titre de ministères. Six sur 22. À Ottawa, au gouvernement fédéral, elles sont 6 sur 31.

Dans un article intitulé *Carrières de femmes: perspectives québécoises et internationales dans le secteur public*⁽¹⁾ qui sera publié en mai, la professeure Marie-Michèle Guay de l'École nationale d'administration publique (ENAP) constate que, de mars 1987 à mars 2000, la représentation féminine au sein du personnel de haute direction de la fonction publique avait grimpé de 9,9% à 35,2%.

La volonté politique d'accroître la présence des femmes dans le mandarinat est omniprésente depuis quelques années. Constatant, à son arrivée au pouvoir en 1996, qu'il n'y avait pratiquement que « des cravates puis des paires de culottes » au sein du forum des sous-ministres en titre, Lucien Bouchard avait alors fait de la féminisation de la haute fonction publique une véritable obsession.

Pour Raymonde Saint-Germain, il est indéniable que la persévérance démontrée par le gouvernement pour permettre à un plus grand nombre de femmes d'accéder à des emplois supérieurs a été déterminante dans cette amorce de transformation du visage de la haute fonction publique qui compte maintenant 36,3% de femmes.

Mais il y a plus, estime celle qui n'a cessé de gravir les échelons dans la hiérarchie administrative depuis son entrée dans la fonction publique, en 1974, à titre d'agente d'information au ministère des Affaires sociales.

« Il faut aussi prendre en compte l'évolution normale de la société et ce mouvement irréversible qui tend vers une égalité des chances entre les hommes et les femmes », commente la sous-ministre en titre du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration en avouant qu'elle n'avait jamais eu l'impression qu'elle devait performer plus qu'un homme pour avoir les mêmes chances d'accéder à un emploi supérieur.

« L'accès à un emploi supérieur se fait en fonction des compétences des personnes et non pas à l'appartenance à un sexe ou à un autre », ajoute sa collègue du ministère du Revenu, Francine Martel-Vaillancourt. « Dans mon cas, des personnes ont cru en moi et m'ont permis de développer mes forces et mon potentiel de gestion ».

Pour nommer des femmes sous-ministres en titre, le gouvernement doit compter sur un bassin suffisant de sous-ministres adjointes ou associées. Actuellement, près d'un sous-ministre adjoint ou associé sur quatre est une femme. Ce bassin doit être constamment alimenté par la promotion des cadres supérieurs et intermédiaires. Or, la proportion de femmes gestionnaires n'a pas évolué au même rythme que celui du personnel féminin de haute direction. Selon Marie-Michèle Guay, la proportion de femmes chez les cadres supérieurs n'est que de 20,6% et de 25,2% du côté des cadres intermédiaires.

Le hic, c'est que les professionnelles sont souvent hésitantes à embrasser une carrière dans la gestion.

« Des barrières culturelles — la haute fonction publique est un monde d'hommes — et psychosociales — la difficile conciliation travail et famille, les ambivalences des femmes face à l'exercice du pouvoir et la peur de prendre des décisions impopulaires — freinent le désir d'avancement des femmes dans les postes d'encadrement », fait observer M^{me} Guay.

Martine Tremblay admet d'ailleurs qu'il faut « travailler beaucoup » pour convaincre les jeunes professionnelles de passer les concours pour devenir gestionnaire. « Il faut allumer la flamme et ne jamais cesser de l'entretenir ».

Les efforts n'ont toutefois pas été vains, mentionne celle qui a été, jadis, une proche collaboratrice de René Lévesque, puisque la proportion de femmes dans les rangs des cadres supérieurs au ministère des Relations internationales est passée de 8% à 26% depuis 1995.

LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

La conciliation entre la famille et la carrière constitue un éternel obstacle, pour plusieurs femmes, à l'accès à un emploi supérieur.

« Il y a effectivement une période de leur vie durant laquelle les femmes sont moins tournées vers une progression de leur carrière », souligne Francine Martel-Vaillancourt, sous-ministre en titre du ministère du Revenu. « Elles préfèrent un emploi stable qui leur permettra de concilier plus facilement leur vie professionnelle et leur rôle de maman. »

Les trois femmes sous-ministres en titre rencontrées par LE SOLEIL sont mères de famille.

Elles témoignent qu'elles parviennent à remplir efficacement leur rôle de mère et de haut fonctionnaire grâce au support et au soutien de leur conjoint et de leurs enfants, à une organisation harmonieuse des tâches, à une organisation de leur vie à la maison et au bureau réglée au quart de tour et... à une gardienne

d'enfants compréhensive ainsi qu'à une indispensable femme de ménage !

Francine Martel-Vaillancourt et Raymonde Saint-Germain, qui ont été nommées sous-ministres en titre de leur ministère respectif le même jour — en septembre 2000 — s'entendent pour dire que les milieux de travail s'adaptent de plus en plus aux nouvelles réalités.

« Les organisations sont plus conscientes des contraintes familiales », affirme M^{me} Martel-Vaillancourt qui fait carrière dans la fonction publique depuis 1980. « On essaie d'aménager intelligemment nos horaires de travail pour permettre à tout le monde, autant pour les femmes que pour les hommes, de concilier le boulot et la famille. Ainsi, les réunions qui se prolongent jusqu'à tard en soirée, elles se font rares », ajoute Raymonde Saint-Germain qui croit que la gestion de la vie familiale n'est plus seulement l'apanage des femmes.

En dépit des progrès réalisés au cours des dernières années, Martine Tremblay prétend que la marche des femmes vers une représentation féminine juste et équitable dans les hautes sphères de l'administration publique est loin d'être terminée.

« L'organisation gouvernementale est encore une organisation fortement imprégnée de l'expérience des hommes. Il va falloir plusieurs années d'accès de femmes à des postes de direction pour changer véritablement le fond des choses », constate-t-elle.

Il ne semble peut-être pas bien loin le jour où les femmes prendront d'assaut les postes de direction des ministères et des organismes gouvernementaux. Le recrutement massif qui s'effectuera au cours de la prochaine décennie pour remplacer les 2000 gestionnaires — 60% de l'effectif d'encadrement — qui prendront leur retraite représente une occasion inespérée d'accroître la présence des femmes dans le mandarinat.

Selon des données colligées par Marie-Michèle Guay, les femmes sont maintenant majoritaires dans les programmes de deuxième et de troisième cycles de l'École nationale d'administration publique.

En 2001, 57% des étudiants inscrits au programme de maîtrise sont des femmes et 55% des inscriptions au doctorat sont féminines. À titre comparatif, les inscriptions féminines aux études supérieures à l'ENAP en 1998 étaient de 46%. « De 1970 à 1992, l'ENAP a décerné 450 maîtrises et diplômes de deuxième cycle et, depuis six ans, c'est 1031 femmes de plus qui ont été diplômées », révèle M^{me} Guay en ajoutant toutefois qu'il faudra bien plus que l'accumulation de maîtrises et de doctorats pour garantir aux femmes des postes dans la haute fonction publique.

« Elles devront recourir aux réseaux informels comme le font traditionnellement les hommes, se dénicher des mentors pour les accompagner dans leur cheminement professionnel et chercher à se démarquer. Les portes sont ouvertes et les mentalités changent. À elles d'en profiter », de conclure Marie-Michèle Guay.

(1) *L'Enseignement du management public: perspectives internationales comparées. Carrières de femmes: perspectives québécoises et internationales dans le secteur public*. Presses de l'Université du Québec.

Thetford Mines veut devenir la capitale de l'oléochimie industrielle

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — La région de Thetford Mines vise à devenir d'ici cinq ans la capitale québécoise des huiles et graisses industrielles recyclées, grâce à des investissements de 5 millions \$ pour le développement du premier technopole de l'oléochimie industrielle.

L'annonce de la création du technopole, qui devrait amener à moyen terme la création de plusieurs entreprises de recherche et de production en oléochimie, a été faite conjointement ces jours derniers par la compagnie ProLab, le Collège de la région de L'Amiante et le Centre de technologie minérale et de plasturgie.

Cette « cité de l'oléochimie », qui sera implantée d'ici quatre mois, sera d'abord établie dans les murs du Centre de technologie minérale et de plasturgie, qui ajoutera donc l'oléochimie à ses champs d'expertise en recherche et développement, avant de s'établir dans un nouvel espace où elle emploiera une dizaine de chercheurs.

« Nous avons investi 10 millions \$ en recherche et développement depuis 1991. Le technopole sera un véhicule pour continuer le travail à plus grande échelle, pour développer de nouveaux marchés et des produits à valeur ajoutée dans le domaine des lubrifiants », a expliqué M. Jean-Guy Grenier, président fondateur de ProLab, qui agira comme compagnie mère du projet.

Prolab, une filiale de ProLab dont les travaux de construction débuteront en mai, produira de l'acide oléique et stéarique, des matières premières à partir desquelles il est possible de fabriquer des centaines de produits. « L'oléochimie industrielle présente un potentiel énorme au niveau mondial et on n'y retrouve que très peu de joueurs », a signalé M. Grenier.

Les acides produits par Prolab seront utilisés par le Centre de technologie minérale et de plasturgie, qui agira comme maître d'œuvre dans le domaine de la recherche appliquée, dans le but de développer de nouveaux produits ou de nouvelles applications pour le compte d'autres promoteurs.

Le technopole thetfordois se concentrera sur l'oléochimie utilisant comme matière première des graisses et des huiles végétales et animales usées ou recyclées, ce qui lui confère un caractère unique au monde par rapport aux autres régions où l'industrie oléochimique s'est développée autour des plantes oléagineuses.

Quant au Collège de la région de L'Amiante, son directeur général, André Thivierge, a signalé qu'il souhaitait diversifier sa carte de programmes pour y ajouter, entre autres, des programmes de formation en oléochimie, une spécialité unique en province.

EN BREF

Agressé par son ex-blonde

■ Un homme de 33 ans s'est fait passer à tabac par son ex-conjointe et par le nouveau compagnon de celle-ci, samedi soir, dans le Vieux-Québec. L'homme et la femme ont fait irruption dans le logement de leur cible désignée, rue Sainte-Ursule, vers 22 h. Ils ont roué l'homme de coups de pied et de coups de poing avant de lui cogner la tête sur un mur. Grèvement blessé, le locataire a été conduit à l'hôpital. Ses assaillants n'avaient pas encore été rattrapés hier soir. Ils pourraient être accusés de tentative de meurtre. L.M.

306 emplois sauvés

■ SAINT-JOSEPH — Quelque 306 emplois ont été maintenus ou créés dans la MRC de Robert-Cliche grâce à des investissements de 267 750 \$ du centre local de développement. Le président, M. André Spénard, a indiqué que les projets ainsi appuyés, qu'il s'agisse du développement de cinq entreprises, de l'émergence de 11 nouveaux entrepreneurs beaucerons, du soutien au travail autonome ou d'initiatives reliées aux entreprises d'économie sociale, ont favorisé l'injection de 4,8 millions \$ au centre de la Beauce. « La ministre responsable de Chaudière-Appalaches, M^{me} Linda Goupil, a d'ailleurs souligné dernièrement que les CLD de notre région étaient de ceux qui obtenaient le plus grand succès dans leur mission au niveau provincial », a soutenu le directeur général, M. Daniel Chainé. L.D.

LAC-MÉGANTIC

Le tableau attribué à Renoir vendu 315 000 \$

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

■ **THETFORD MINES** — Un tableau non signé qui aurait été peint par le grand maître de l'impressionnisme Auguste Renoir a trouvé preneur pour 315 000 \$, hier après-midi, lors d'un encan d'objets d'art antiques organisé par le commissaire-priseur Olivier Chalifoux à Lac-Mégantic.

C'est un courtier d'œuvres d'art de Montréal, M. Marc Sirois, le frère de l'humoriste Richard Z. Sirois, qui a obtenu la plus haute mise pour ce tableau représentant une aristocrate. Deux courtiers européens ont également déposé des mises par téléphone.

Après l'encan, M. Sirois a déclaré qu'il avait obtenu le mandat de miser jusqu'à concurrence de 400 000 \$ sur la toile qui aurait été donnée par Renoir lui-même au capitaine Joseph-Elzéar Bernier au XIX^e siècle.

AUBAINE POUR L'ACHETEUR

« C'est une très belle pièce, et je crois que ce n'est probablement pas un faux, même s'il n'est pas signé. De toute façon, nous le ferons évaluer prochainement, probablement aux États-Unis, et M. Chalifoux nous rembourse-



Marc Sirois

ra si ce n'est pas un Renoir », a commenté M. Sirois, un habitué des encans d'Olivier Chalifoux.

Le client de M. Sirois, dont ce dernier



PHOTOS COLLABORATION SPÉCIALE IAN BUSSIÈRES
L'œuvre, jadis collée sur un carton, ne peut être restaurée.

a refusé de dévoiler le nom, serait un traité qui aurait autrefois travaillé pour

le gouvernement du Québec ou du Canada. « À ce prix-là, je crois vraiment que c'est une aubaine pour mon client, s'il s'agit bel et bien d'un Renoir ».

M. Pierre Saint-Clair, le courtier qui avait obtenu la plus haute mise en salle sur la fameuse toile attribuée à Goya, mise à l'enchère par Olivier Chalifoux en juillet, a lui aussi assisté à cet encan qui a attiré une centaine de personnes au motel Le Quiet de Lac-Mégantic. Il n'a toutefois pas déposé de mise sur la pièce maîtresse.

« Je n'avais pas de commanditaire pour cette toile-là. Mes clients recherchent certains items particuliers, et ce tableau n'en faisait pas partie », a expliqué celui qui avait à l'époque vu le prétendu Goya lui filer entre les doigts. Sa mise de 100 000 \$ n'était pas suffisamment élevée au goût de la famille qui désirait le vendre.

Cette fois, cependant, Marc Sirois obtiendra bel et bien l'œuvre, puisque le prix final dépassait la réserve fixée par l'encanteur. Ce dernier, qui avait obtenu l'œuvre en même temps qu'une succession du capitaine Joseph-Elzéar Bernier, a d'ailleurs déclaré que la mise finale était raisonnable étant donné que la toile était endommagée et non restaurable après avoir été collée sur un carton, dans les années 40.

10 millions \$ déjà investis en R&D depuis 10 ans

La Chrysler Neon LE 2002



À UN PRIX ENCORE JAMAIS VU.

Louez à

199\$*

par mois.

Location de 48 mois.
Comptant initial de 2 880 \$
ou échange équivalent.
Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

Options de location de 48 mois offertes*

Mensualités	Comptant initial
229\$	1 380\$
259\$	0\$

Ou choisissez

0%

de financement à l'achat jusqu'à 60 mois.

L'ENSEMBLE 21D COMPREND :

Transmission manuelle • Insonorisation de luxe • Moteur de 2 L, 16 soupapes, 132 ch • Sacs gonflables avant de nouvelle génération • Tapis protecteurs avant et arrière • Radio AM/FM avec lecteur de CD et 6 haut-parleurs • Ancrage d'attache pour siège d'enfant • Système antidémarrage Sentry Key™ • Dégivreur de lunette • Suspension indépendante aux 4 roues • Colonne de direction inclinable • Miroirs de courtoisie • Console intégrale avec porte-gobelets • Plein d'essence gratuit¹

Climatiseur et lecteur de CD inclus

daimlerchrysler.ca
1 800 361-3700

5/100

Pour votre tranquillité d'esprit, tous les modèles Chrysler, Dodge et Jeep, 2002 offrent une garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur et une assistance routière de 5 ans/100 000 km**.

CHRYSLER
VOTRE MA VÉHICULE

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep.

* Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour la Chrysler Neon 2002 avec l'ensemble 21D. Premier versement et dépôt de sécurité exigés à la livraison. Transport et taxe sur le climatiseur inclus. Location pour usage personnel seulement. Aucun achat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 81 500 km au taux de 15¢ le kilomètre. Immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, taxe sur le climatiseur et taxes en sus. ** Sous réserve de l'approbation de Services et Taxes en sus. 10% de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Chrysler Neon 2002. Transport, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, taxe sur le climatiseur et taxes en sus. * Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2002 seulement et exclues de ceux qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Les offres peuvent changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Photos à titre indicatif seulement. ** Selon que l'une ou l'autre circonstance se produise la première. Des conditions s'appliquent. Le Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2002. 1 Remise sur diplômés de 500 \$ à la location ou de 750 \$ à l'achat. Cette offre exclut la Dodge Viper et la Chrysler Proceller. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Portez toujours votre ceinture. La lanquette arrière est l'instrument le plus sûr pour assésir les enfants.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep, du Québec

DIPLOMÉS

Économisez jusqu'à 2001

CHRYSLER
Dodge
Jeep

LE MONDE

EN BREF

MADAGASCAR

Le pouvoir bascule

■ ANTANANARIVO — La prise de pouvoir pacifique, à Madagascar, du « président » autoproclamé Marc Ravalomanana est devenue irréversible après l'occupation des ministères à Antananarivo et le ralliement d'une partie déterminante de l'armée, estimaient, hier, observateurs nationaux et étrangers. Selon eux, la solution militaire étant écartée d'emblée, le président sortant Didier Ratsiraka ne dispose plus pour faire pression sur son rival que de l'arme économique, avec un début de tentative de blocus d'Antananarivo que son camp a toutefois du mal à rendre totalement étanche. (AFP)

FRANCE

Manif de médecins

■ PARIS — Plusieurs milliers de professionnels libéraux de la santé (50 000 selon les organisateurs, 13 000 selon la police), ont défilé, hier, à Paris dans une ambiance bon enfant pour défendre « la santé avant tout », les organisateurs se réjouissant du « succès » de leur entreprise. La manifestation, qui a bénéficié d'un soleil printanier, s'est déroulée sans incident à l'appel de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et du Syndicat des médecins libéraux (SML). Venus souvent en famille par cars, en TGV et en voitures particulières pour faire entendre l'exigence d'une revalorisation de l'exercice libéral, notamment l'augmentation de leurs honoraires, les « provinciaux » constituaient les plus gros bataillons du défilé encadré par des dizaines d'ambulances toutes sirènes hurlantes. (AFP)

MYANMAR

Une purge probable

■ BANGKOK, Thaïlande — La junte en Birmanie (Myanmar) a affirmé avoir tué dans l'œuf une tentative de renversement du régime fomentée par la famille de Ne Win, autocrate ayant régné plus d'un quart de siècle sur ce pays, et elle a procédé sans coup férir à des limogeages dans l'armée et la police qui pourraient marquer le début d'un mouvement de purge. L'annonce samedi de l'arrestation d'Aye Zaw Win, mari de Sandar Win, fille préférée du vieux Ne Win, et de leurs trois fils accusés de fomenter un complot avec des officiers, a fait l'effet d'une bombe. Mais elle a donné l'occasion à la junte de montrer qu'elle était fermement aux commandes et d'affirmer que ces arrestations n'étaient pas le signe de luttes de pouvoir au sein de la troïka dirigeante. (AP)

IRLANDE DU NORD

Échec de Trimble

■ BELFAST — En appelant à un référendum sur l'unification de l'Irlande, le premier ministre d'Irlande du Nord, David Trimble, compte unifier son parti et se poser en garant de la couronne britannique, mais son annonce surprise ne semble pas rencontrer l'écho escompté à Londres et à Dublin. Les républicains catholiques luttent depuis plus de 30 ans pour le rattachement de l'Irlande du Nord à la république d'Irlande, tandis que les unionistes protestants militent pour son maintien au sein du Royaume-Uni. M. Trimble table sur un référendum à court terme en profitant de la démographie encore favorable aux protestants en Irlande du Nord (54%), contre 42% de catholiques. (AFP)

IRLANDE

Ahern s'en sort

■ DUBLIN — Le premier ministre de l'Irlande, Bertie Ahern, semble être sorti indemne de l'échec lors du référendum sur le durcissement de la législation antiavortement, sa cote de popularité restant inchangée à 69%, selon un dernier sondage publié hier dans le *Sunday Independent*. L'enquête effectuée par l'institut IMS auprès de 998 personnes, jeudi et vendredi, juste après les résultats du référendum, montre que la cote de popularité du gouvernement ne perd qu'un point à 58%, à deux mois des élections générales. M. Ahern obtient 69%, chiffre inchangé depuis un précédent sondage datant de décembre 2001. Malgré les divisions apparues au sein même du gouvernement lors de la campagne du référendum, la coalition de centre-droit du Fianna Fail obtient l'appui de 38% des Irlandais, loin devant les autres partis. (AFP)

Washington jonglerait avec l'arme nucléaire

■ WASHINGTON (AP, AFP) — Le Pentagone a informé le Congrès qu'il envisageait la possibilité de recourir à l'arme nucléaire contre les pays qui constituent une menace pour les États-Unis. L'information, révélée par le *Los Angeles Times*, n'a pas été confirmée par les autorités américaines, le secrétaire d'État, Colin Powell, assurant de son côté que l'administration Bush n'avait pas de tels projets.

Reste que, dans un rapport secret adressé au Congrès, en janvier, le département américain de la Défense faisait état de plans d'urgence en vue d'une éventuelle utilisation d'armes nucléaires contre certains pays. Selon le *Los Angeles Times*, qui a cité ce document dans son édition de samedi, ces pays seraient au nombre de sept : la Chine, la Russie, l'Irak, la Corée du Nord, l'Iran, la Libye et la Syrie.

À l'exception de la Chine et de la Russie, tous figurent sur la liste établie par Washington des pays soutenant le terrorisme. Deux d'entre eux, l'Irak et la Corée du Nord, ont en outre été mentionnés par le président George W. Bush comme formant un « axe du mal » en mesure de doter des terroristes

d'armes de destruction massive. Le quotidien ajoute que le rapport prévoit trois types de situations pour l'usage de ces armes : contre des cibles capables de résister à une attaque non nucléaire ; en représailles à une attaque aux armements nucléaires, biologiques ou chimiques ; ou en cas de « développements militaires surprenants ».

« Nous ne nous exprimerons pas sur des détails classés *Secret Defense*. Nous ne commenterons pas davantage des fuites sélectives et trompeuses », a déclaré le lieutenant-colonel Catherine Abbott, porte-parole du département de la Défense, en réponse à l'article du journal californien, samedi.

Un haut responsable du Pentagone a pour sa part estimé qu'un recours à l'arme nucléaire par les États-Unis ou par tout autre pays détenteur de la bombe atomique était « moins que probable » pour la décennie à venir.

De telles préparations représenteraient un revirement total de la politique de dissuasion des États-Unis, qui s'interdisent de recourir à de telles armes, sauf pour agir en représailles à une attaque nucléaire ou dans des circonstances exceptionnelles au cours d'un conflit armé.

Un haut responsable de l'administration Bush a tenu à rappeler que le rapport secret adressé au Congrès avait essentiellement trait à la stratégie et ne pouvait aucunement être considéré comme le signe avant-coureur d'un changement de politique en matière de recours à l'arme nucléaire. Du reste, a-t-il poursuivi sous le couvert de l'anonymat, ce même document fait état du projet du président Bush de réduire des deux tiers les stocks d'armes nucléaires américains au cours des 10 prochaines années.

Malgré le démenti du Pentagone et les assurances de Colin Powell, la désignation de l'Irak, de la Syrie et de la Libye comme cibles potentielles des missiles américains pourrait compliquer considérablement le déplacement dans le Golfe et au Moyen-Orient que le vice-président Dick Cheney a entamé.

FOUILLES DANS LES VILLES

Plusieurs villes américaines dont Washington ont été contrôlées pour tenter d'éviter une attaque nucléaire terroriste, rapporte l'hebdomadaire *Time* dans sa dernière livraison à paraître aujourd'hui.

Les experts font des fouilles depuis janvier dans des endroits sensibles, tels que les quais dans les ports, que les autorités considèrent comme les plus à même de receler des caches pour ces engins.

D'autres spécialistes circulent dans des camionnettes avec des détecteurs de radiations atomiques, selon *Time*. Jusqu'à présent, les équipes n'ont rien trouvé, note l'hebdomadaire.

ZIMBABWE

Le scrutin prolongé de 24 h

HARARE (AP, AFP) — Un juge de la Haute cour du Zimbabwe a accédé, hier, à la demande de l'opposition en ordonnant au gouvernement de prolonger de 24 heures le scrutin présidentiel le plus indécis de l'histoire du pays.

L'arrêt de la Haute cour fait suite à une première journée de scrutin marquée par une situation chaotique à Harare et dans sa banlieue où de longues files d'attente d'électeurs s'étaient formées devant les bureaux de vote dès leur ouverture.

Quelques minutes avant la décision du juge Ben Hlatshwayo, les autorités de Harare ont rejeté le principe d'une extension des opérations de vote entrées, hier, dans leur deuxième jour. Seuls devaient être autorisés à voter les électeurs déjà alignés devant les bureaux.

Mais le gouvernement, qui n'entendait pas se plier à l'arrêt de la Haute cour, a fait connaître par la voix du ministre de la Justice, Patrick Chinimasa, son intention de faire appel. Plus grave, une heure après la décision de justice, une soixantaine de policiers antiémeute s'en sont pris au bureau de vote de Glen Norah, à Harare, pour disperser les 2500 à 3000 personnes patientant pour mettre leur bulletin dans l'urne.

Selon un observateur de l'opposition, qui a réclaté l'anonymat, la police a fermé le bureau et a empêché quiconque de s'en approcher. Cet exemple ne semblait pas unique dans le pays, renforçant ainsi la confusion quant à la poursuite des opérations de vote. À la mi-journée, hier, 2 475 147 des 5,6 millions d'électeurs avaient effectué leur devoir civique, selon les chiffres officiels.

REVERS POUR MUGABE

La prolongation de l'élection constitue un revers pour le président sortant Robert Mugabe. Au pouvoir depuis 22 ans, ce dernier apparaît menacé par Morgan Tsvangirai, candidat du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), qui promet de rompre avec l'autoritarisme ainsi que la corruption et de redresser l'économie.

Les autorités avaient assuré que tous les électeurs — représentant près de la moitié de la population de 12,5 millions d'habitants, dont 60% vivent sous le seuil de pauvreté — pourraient voter, mais elles avaient exclu de prolonger le scrutin.

Morgan Tsvangirai, qui fête son 50^e anniversaire, hier, avait pour sa part réclaté deux jours de plus, « surtout à Harare. Sinon, ce sera une tragédie pour le pays ». La capitale, qui compte 14% des électeurs et est un fief de l'opposition, rassemble moins de 3% des 454 bureaux de vote, bien moins que pour les précédentes élections.

L'attente a créé une vive tension et des électeurs déclarent à Harare, hier, qu'ils ne partiront pas sans



La fumée surgit du haut des montagnes afghanes après les bombardements de positions ennemies par des B-52 américains.

Anaconda aurait fait 800 morts parmi les talibans et Al-Qaida

■ NEW YORK (AFP, AP) — Quelque 800 combattants talibans et d'Al-Qaida ont été tués par les forces américaines et alliées au cours de la semaine écoulée durant les combats se déroulant dans la vallée de Shahi Kot, près de Gardez, dans l'est de l'Afghanistan, a annoncé, hier, l'hebdomadaire *Time*.

Les dernières informations données par les sources américaines dans la région faisaient état de 500 morts chez les adversaires.

Par ailleurs, selon *Time*, les milices afghanes alliées ont intercepté plusieurs documents liés au chef d'Al-Qaida Oussama ben Laden en fouillant deux Afghans rencontrés à un poste de contrôle sur une route menant à Khost : une cassette audio et des photos de ben Laden, une lettre détaillant les opérations d'Al-Qaida en Afghanistan, ainsi qu'une liste de chefs locaux corruptibles.

La cassette, qui a été découverte mercredi, a été envoyée pour analyse à la base américaine de Bagram, au nord de Kaboul, selon l'hebdomadaire, qui cite un chef de guerre local, Sardar Khan Zadran.

Interrogé sur la présence de ben Laden dans ces montagnes, Sardar Khan Zadran s'est dit incapable de répondre. « Je ne sais pas pour ben Laden, mais il y a beaucoup de ses amis », a-t-il dit.

L'hebdomadaire rapporte que les services de renseignements ont vu des centaines de combattants d'Al-Qaida venus du Pakistan se précipiter vers le front après le début de la bataille

prouvant, selon les responsables américains interrogés par *Time*, que ces hommes pensaient que leurs chefs étaient bien retranchés dans la zone.

BAISSE D'INTENSITÉ

Entre-temps, l'opération Anaconda baisse d'intensité. L'armée américaine a annoncé, hier, que le « plus gros des combats » menés depuis la semaine dernière contre les combattants talibans et d'Al-Qaida dans les montagnes de l'est de l'Afghanistan était terminé. Toutefois, certaines opérations se poursuivront.

Épuisés et couverts de boue, des soldats américains radieux sont rentrés à la base de Bagram, au nord de Kaboul. Vague après vague, des hélicoptères de transport CH-47 Chinook ont ramené au total quelque 400 militaires heureux de quitter le front après huit jours de combats.

Le bilan de l'offensive est d'au moins 11 morts — huit Américains et trois Afghans combattant du côté de la coalition — pour les alliés, selon l'armée américaine. L'offensive américano-afghane terrestre et aérienne, à laquelle ont participé des troupes de la coalition, notamment françaises ou canadiennes, avait été lancée, samedi le 2

Brésiliens face à la violence

SAO PAULO (d'après AFP) — Le nombre de Brésiliens qui considèrent que la violence est le principal problème du pays a doublé en deux mois, selon une enquête Datafolha, rendue publique hier.

Fin décembre dernier, 10% des Brésiliens considéraient que la violence est le principal problème contre 21% en février. Ce taux atteint 27% dans la ville de Sao Paulo et 29% dans l'État de Sao Paulo, qui a connu récemment une explosion d'enlèvements contre rançon et de meurtres de forte répercussion comme celui du maire de Santo André, M. Celso Daniel.

D'autre part, selon Datafolha, qui a interrogé 3857 personnes de 153 villes de tout le Brésil (avec une marge d'erreur de 2%), 59% d'entre elles ont dit avoir plus peur de la police que confiance en elle.

La violence a dépassé le problème de la santé et de la corruption et arrive maintenant juste derrière la crainte « historique » du chômage, qui reste le problème numéro un du pays pour 32% des Brésiliens. Le sondage a montré aussi que les gens s'arment de plus en plus.

Riyad peaufine la seule lueur d'espoir au M.-O.

LE CAIRE (AFP, AP) — L'Arabie Saoudite a explicité et modifié sa proposition de paix entre Israël et les pays arabes, au terme de près de trois journées de réunions qui se sont achevées, hier, à la Ligue arabe, entre les ministres arabes des Affaires étrangères ou leurs représentants.

Pour une région actuellement à feu et à sang, ce plan de paix constitue la seule lueur d'espoir.

Le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Saoud Al-Fayçal, a déclaré à la presse, dans le cadre des travaux du Caire et après un entretien avec le président égyptien Hosni Moubarak, qu'un « retrait total » d'Israël des territoires arabes selon les résolutions des Nations unies apporterait « une paix globale » dans la région.

La proposition saoudienne, lancée le 17 février par le prince héritier Abdallah ben Abdel Aziz, prévoyait « une normalisation complète » des relations entre pays arabes et Israël, contre un retrait israélien total des territoires occupés depuis 1967.

Selon des diplomates arabes, l'Arabie Saoudite a accepté une demande de la Syrie d'introduire le terme « paix globale », de préférence à « normalisation complète », car la nouvelle formulation réfère à des liens diplomatiques, ou de gouvernement à gouvernement, plutôt qu'à des liens de peuple à peuple.

Aucune réaction sur ce distinguo n'a sur le moment été enregistrée en Israël, qui a insisté à plusieurs reprises sur le fait que la paix entre Israël et ses voisins devrait engendrer des liens étroits, sur tous les plans, avec les pays arabes.

« Le terme *paix globale* signifie relations diplomatiques normales avec Israël alors que le terme *normalisation* va au-delà des relations diplomatiques normales, du point de vue de certains pays arabes, et impliquerait des relations du côté non gouvernemental », a expliqué un diplomate.

Les ministres ou représentants des 22 pays membres de la Ligue arabe devaient terminer, hier soir, leurs réunions entamées vendredi en adoptant une résolution appelant les pays arabes à continuer à faire pression sur les Nations unies et les « parties concernées », pour faire cesser « l'agression israélienne » et protéger le peuple palestinien, à la suite de la montée continue de la violence, selon l'agence de presse égyptienne MENA.

Ils devaient adopter également une résolution demandant aux pays arabes de créer des organisations de masse pour soutenir les Palestiniens et l'Intifada, selon la MENA.

RESPECT DES RÉSOLUTIONS DE L'ONU

Commentant la proposition de son pays, M. Fayçal a, par ailleurs, expliqué que les pays arabes veulent qu'Israël « fasse ce qui lui est demandé par la loi internationale, les résolutions 242 et 338 du conseil de sécurité des Nations unies et les résultats de Madrid (la conférence de Madrid en 1991), pour un retrait total des terres arabes ».

Cela comprend « l'établissement d'un État palestinien indépendant sur son territoire national avec pour capitale Jérusalem », a-t-il ajouté.

« Si Israël était disposé à faire cela, alors il trouverait une paix globale avec les pays arabes », a-t-il ajouté.

La formule de « la terre contre la paix », qui était à la base des résolutions 242 et 338, inspire également l'initiative de paix lancée par le prince Abdallah.

L'offre saoudienne, qui n'a pas pour l'instant été couchée sur papier, doit être présentée lors du sommet arabe de Beyrouth, les 27 et 28 mars.

La Syrie a annoncé, mercredi, son soutien à cette initiative, après un silence interprété comme une désapprobation, mais ce pays a ajouté qu'elle devrait inclure l'exigence du droit au retour des réfugiés palestiniens, une demande acceptée par Riyad.

Il est exclu que le sommet arabe adopte un texte sur lequel la Syrie émettrait des réserves, a dit, hier, le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk Al-Chareh, car Damas joue « un rôle important » dans sa formulation.



Le Colombien Juan Carlos Lecome tient une photo de sa femme, la candidate présidentielle Ingrid Betancourt, prise en otage le 23 février par la guérilla.

Les vieux partis y goûtent en Colombie

■ BOGOTA (d'après AFP) — La montée en puissance de la droite et de la gauche a constitué la surprise des élections parlementaires d'hier, en Colombie, aux dépens du bipartisme libéral-conservateur, de plus en plus discrédité.

Dix-huit jours après la rupture du processus de paix avec la guérilla des FARC par le président conservateur Andrés Pastrana, le 20 février, le pays andin a donné sa préférence à des candidats indépendants, anciens guérilleros pour la gauche, et partisans d'une main de fer avec les rebelles pour la droite.

Les 23,8 millions d'électeurs ont voté pour désigner 102 sénateurs et 166 députés pour un mandat de quatre ans, dans un climat de relative tranquillité en dépit des menaces proférées par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), principale guérilla avec 17 000 hommes.

Au Sénat, l'ancien rebelle du M-19 Antonio Navarro Wolf (gauche) caractérisait en tête des résultats après le dé-

pouillement de 57% des suffrages, à 20 heures locales, avec 149 907 voix.

Il était suivi, dans ce scrutin national uninominal à un tour, par l'ancien maire de Medellín, Luis Alfredo Ramos (droite), crédité de 139 031 voix, et disciple d'Alvaro Uribe, favori de la présidentielle du 26 mai prochain.

Favorable à une guerre totale contre la guérilla en cas de refus d'un cessez-le-feu dans le camp rebelle, l'indépendant Alvaro Uribe bénéficie de 60% des intentions de vote selon tous les sondages.

Un autre de ses fidèles, German Vargas Lleras, était en 3^e position, alors que les premiers candidats des partis libéral et conservateur, Juan Manuel Lopez et Omar Yepes, n'arrivaient respectivement qu'en 6^e et 8^e places.

Irak: non au retour des inspecteurs en désarmement

BAGDAD (d'après AFP) — Le vice-président de l'Irak, Taha Yassine Ramadan, a signifié clairement, hier, le refus de l'Irak du retour des inspecteurs de l'ONU en désarmement et il a affirmé que son pays était en mesure de faire échouer toute éventuelle attaque américaine.

« Les positions de l'Irak demeurent fermes et ne changeront pas sur la non-autorisation du retour en Irak des équipes d'espions », a déclaré M. Ramadan en recevant une délégation égyptienne participant à une conférence arabe de solidarité avec l'Irak et les Palestiniens.

« Les expériences précédentes de l'Irak avec le conseil de sécurité confirment l'inutilité du retour des équipes d'espions, après les activités d'espionnage qu'elles ont menées pendant plus de huit ans », a ajouté M. Ramadan, cité par l'agence officielle INA.

M. Ramadan a, par ailleurs, indiqué que « l'Irak, sous la direction du président Saddam Hussein, est maintenant plus fort que jamais et plus déterminé à faire face à toute agression américaine ».

« L'Irak est capable de repousser et de faire échouer tout complot impérialiste américain et sioniste visant à porter atteinte à sa souveraineté nationale », a ajouté M. Ramadan.

Samedi, M. Ramadan avait implicitement refusé le retour des inspecteurs de l'ONU et avait lié tout contrôle sur l'arsenal irakien au contrôle de celui d'Israël.

« Pour ce qui est d'un retour des inspecteurs internationaux, nous disons qu'ils ont eu huit ans (...) pour réaliser leur mission », avait déclaré M. Ramadan, en référence aux activités que l'ONU a menées en Irak depuis la fin de la guerre du Golfe, en 1991, jusqu'au départ des derniers inspecteurs, en décembre 1998.

Le retour des inspecteurs (que les États-Unis exigent sous peine de lancer une opération de grande envergure en Irak) « sera destiné à des actions d'espionnage afin de provoquer encore des crises, en prélude à de nouvelles agressions américano-britanniques », avait-il estimé.

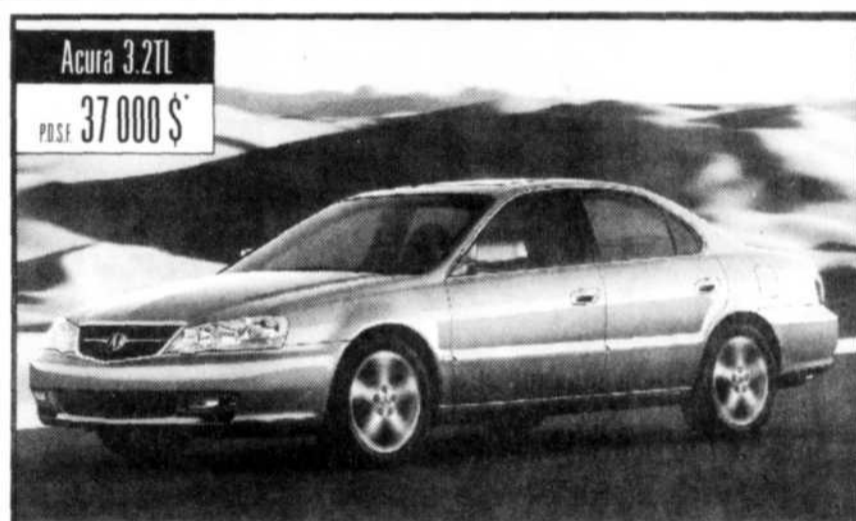
Pendant ce temps, le premier ministre britannique, Tony Blair, reçoit aujourd'hui le vice-président américain, Dick Cheney, et devrait composer avec les réticences au sein même de son parti face à une possible offensive contre l'Irak.

LES COURS D'ANGLAIS CLIC, parce que vous n'avez pas de temps à perdre!

DÈS LE 8 AVRIL 2002

- Cours en petits groupes
- Cours pour enfants
- Cours intensifs
- Dîners en anglais
- Cours privés et autres langues disponibles en tout temps

 CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
659-2542



Acura 3.2TL
PDSF 37 000 \$

L'Acura 3.2TL

Incluant : V6 VTEC de 225 chevaux • boîte SportShift séquentielle • sièges chauffants en cuir • chaîne Bose® avec lecteur CD • coussins gonflables avant et latéraux (SRS) • phares haute intensité (HID) • climatiseur et tellement plus...

Filez
le parfait
bonheur.

ACURA votre concessionnaire fiable



* P.D.S.F. de 37 000 \$ pour l'Acura 3.2TL (modèle UA562JT) 2002 neuve. Transport et préparation (950\$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Le modèle offert peut différer de la photographie. ®Bose est une marque déposée de Bose Corporation. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

ACURA
Optima
QUÉBEC

4901, boul. des Galeries
Québec (QC) G2K 1X1
622-8180, 1-888-21-ACURA
www.acuraoptima.com

Tout le monde a le droit de sourire



- 2 prothèses complètes de qualité à partir de 495 \$
- engagement de responsabilité écrit
- prothèses personnalisées : acrylique, métal, nylon et SUR IMPLANTS • facilités de paiements
- CONSULTATION GRATUITE

Audrey Bêliveau, d.d.

Jean-Guy Bêliveau, d.d.

BÊLIVEAU
DENTUROLOGISTES

Sainte-Foy : 659-7769 • Charlesbourg : 623-9452 • St-Apollinaire : 881-2100
jgbelive@globetrotter.net

ce soir à

TQS



Le Grand Journal
17 h

Avec Alain Laforest, Véronique Tremblay
et Jean-Luc Mongrain

Flash
18 h 30

Deux grandes rencontres d' Herby Moreau
avec Garou et Éric Lapointe !

Canal 2, câble 13 Bell ExpressVu 102 Star Choice 723

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Mobilisation autour du livre

La politique de la lecture et du livre, lancée en 1998, n'a pas encore transformé les Québécois en grands lecteurs. Il aurait été étonnant qu'une tendance lourde s'estompe en quatre ans. Évitions toutefois de baisser les bras. Le goût de la lecture se développe. Et peut-être plus rapidement si les parents, les garderies, les écoles, les bibliothèques et les librairies s'associent davantage pour l'alimenter.

Quelque 231 millions \$ plus tard, le niveau de lecture des Québécois a baissé plutôt que d'augmenter. Bien que 91 % de la population soit aujourd'hui desservie par une bibliothèque publique, seulement 30 % la fréquentent. Avec raison, la ministre de la Culture et des Communications, Diane Lemieux, refuse de considérer la bataille perdue. Elle se prépare plutôt à lancer une deuxième phase avec 21 millions \$ supplémentaires. C'est peu, diront certains, pour affronter Internet et les jeux électroniques qui monopolisent l'intérêt des jeunes. La popularité des récits d'Harry Potter prouve toutefois qu'il est possible de faire dévier leurs yeux d'un écran. Et l'argent n'est pas tout. Il s'agit parfois de mettre en commun et de faire mieux avec ce que nous avons pour éveiller et conserver le goût de la lecture.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Ainsi, l'éveil à l'écriture et à la lecture préconisé dans les garderies annonce des résultats prometteurs. Mais les services de garde se plaignent de manquer d'argent pour l'achat de livres. Il est sans doute possible de développer des partenariats avec les bibliothèques scolaires et municipales, voire les librairies, pour accroître l'offre de bouquins aux enfants.

L'intérêt de la lecture suscité à la garderie doit aussi pouvoir se maintenir à la maison et à l'école. D'où l'importance de prendre contact très tôt avec les bibliothèques publiques, qui devraient être accessibles gratuitement. Seulement 42 % le sont. Même minimes, les frais d'abonnement apparaissent comme un frein. Le personnel des bibliothèques devrait aussi se déplacer dans les garderies, les écoles et les collèges pour faire découvrir le monde fabuleux de savoir et d'imaginaire qu'il détient dans ses rayons.

L'école a aussi un rôle majeur à jouer. Le nouveau programme accorde plus de place à l'enseignement des langues. Des écoles prévoient également plus de temps de lecture en classe. Les bibliothèques scolaires sont cependant encore bien dégarnies et laissées trop souvent entre les mains de bénévoles. Là encore, les bibliothèques municipales pourraient sans doute venir à la rescousse des écoles. En partageant les ressources et les expertises de chacun, le livre deviendra peut-être davantage un plaisir incontournable pour qui veut s'enrichir culturellement et intellectuellement.

Le dernier droit

L'Assemblée nationale reprend ses travaux demain, dans ce qui pourrait bien être le dernier droit avant le déclenchement des élections générales. Il s'agit donc d'une session importante, dont le but doit être de fermer les dossiers prioritaires qui ne sauraient tolérer d'autres délais. L'assurance-médicament ou les amendements en sont des exemples. Le gouvernement Landry doit donc savoir camper ses priorités et éviter les débats inutiles.

À cet égard, les deux dernières semaines ne sont pas des exemples éloquentes. Le 1^{er} février, le premier ministre est sorti de trois jours de réunions pour annoncer une modification à la Loi sur les consultations populaires, afin de permettre des référendums à l'occasion d'élections générales. Une idée que personne n'avait vu venir, et qui annonce des affrontements stériles avec l'opposition.

Mercredi dernier, le premier ministre a convoqué la presse parlementaire pour ouvrir un nouveau front: une demande formelle qu'Ottawa abandonne le dollar canadien au profit de la devise américaine. Une telle initiative aurait commandé que M. Landry appuie sa démarche sur des études du ministère des Finances, qu'il ait préparé son intervention par des démarches sérieuses. Mais non! L'entourage de M. Landry a simplement distribué une photocopie d'un texte de Pierre Fortin, publié dans *L'Actualité* en février. Et le premier ministre a reconnu qu'il n'avait pas consulté ses homologues des autres provinces sur ce sujet dont il venait pourtant de décréter l'urgence.

Tout cela ne fait pas sérieux. On ne sort pas le premier ministre à tout venant, sans plus de préparation et d'arguments. À moins que les conseillers de M. Landry n'aient opté pour la vieille méthode d'occuper les médias avec leur *gainesburger* quotidien, c'est-à-dire de lancer une nouvelle par jour, question de détourner l'attention. L'entourage du premier ministre affirme que ce n'est pas le cas et que tout cela s'inscrit dans une démarche bien réfléchie. On verra bien. Mais pendant qu'on nous entretient de référendum ou de dollarisation, les préoccupations de la population sont tout autres. M. Landry a bien établi sa priorité en nommant une équipe forte à la santé. Par contre, on a un peu l'impression que l'importance accordée à l'économie, dans la foulée du 11 septembre, a été quelque peu oubliée, à tout le moins dans le discours officiel. La ministre Pauline Marois profitera sans doute du dépôt des crédits, à la fin de mars, pour bomber le torse devant un climat économique plus serein. Mais le premier ministre demeure le principal porteur du message gouvernemental. Si son discours s'éloigne trop souvent des vraies préoccupations de l'électorat, c'est le gouvernement qui écoper.



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com



BILLET

La médaille du Bloc

À-t-on assisté, sans en avoir été prévenu, à la naissance d'un nouveau Mérite, d'un nouvel Ordre, voire d'une nouvelle Légion? C'est ce que pourrait laisser croire la soirée-hommage inopinée organisée la semaine dernière par le Bloc québécois en l'honneur du maire de Québec, Jean-Paul L'Allier.

Voilà qu'un parti d'opposition à Ottawa, souverainiste, se mêle de décerner ses prix de Grand Québécois, utilise la présence du premier ministre du Québec, Bernard Landry, pour relever un événement partisan incongru, et faire de la sorte un pied de nez à tous les citoyens qui ne partageaient pas les vues de M. L'Allier et de la ministre Louise Harel sur l'organisation urbaine de la région.

Les louanges adressées à M. L'Allier mercredi dernier pour la revitalisation de Québec et son embellissement sont certainement méritées. Le maire de Québec ne célébrait par contre pas un anniversaire particulier, per-



Jean-Paul L'Allier

sonnel ou politique. Il n'a manifesté aucune intention d'abandonner la vie publique à court terme. Cette grand-messe au cours de laquelle on a célébré l'allégeance souverainiste de M. L'Allier et la victoire du plus ardent promoteur des fusions municipales dans la région ne servait dans les faits que le Parti québécois, qui prépare ses prochaines élections générales. M. L'Allier en était certainement fort conscient et savait qu'elle devenait une provocation directe pour le Parti libéral du Canada, le Parti libéral du Québec, avec lesquels il devra continuer de composer comme maire de la capitale, et pour tous les fédéralistes de sa ville.

En se prêtant à cette parodie, M. L'Allier a fait bon marché en plus du vote exprimé par les citoyens de Québec, le 4 novembre dernier. Sa victoire personnelle sur Andrée Boucher par 20 points fut sans équivoque, mais son parti est minoritaire à l'hôtel de ville avec seulement 16 des 39 sièges de conseillers. Les électeurs de 10 des 12 anciennes villes ont majoritairement rejeté son projet. Plusieurs élus de l'opposition au conseil de ville sont par ailleurs connus comme fédéralistes et libéraux. La réalité brutale des résultats des dernières élections municipales commande un peu de réserve de la part de M. L'Allier.

Le maire de Québec, qui prêche la réconciliation depuis le 4 novembre, aurait été bien avisé de refuser poliment les insignes de premier chevalier de la nouvelle légion bloquiste. Il n'avait qu'à invoquer qu'un tel « bien cuit » était prématuré. Et lorsque sonnera pour lui l'heure de la retraite, l'initiative des remerciements pour sa contribution exceptionnelle à la ville de Québec n'incombera surtout pas à la députation bloquiste à Ottawa ou péquiste à Québec, mais aux citoyens de Québec, rouges et bleus, souverainistes et fédéralistes confondus, qui traceront un bilan positif de son règne à l'hôtel de ville.

CARREFOUR DES LECTEURS

Pourquoi pas une ligue canadienne de baseball?

Les amateurs de baseball apprécient les attrapés quasi impossibles et les lancers d'une extrême précision des joueurs. Toutes les provinces canadiennes possèdent un bassin de joueurs et de fans. Alors qu'attendons-nous pour bâtir notre propre ligue de baseball?

Au Québec, lorsque l'on pense baseball, on pense aux Expos. Les ondes radiophoniques ont commenté pratiquement toutes les parties à des fans qui mangent du baseball. Tant d'admirateurs peuvent se rappeler les coups les plus inusités et les moments marquants de ce sport fondé par l'Américain Albert Doubleday, en 1839. L'intérêt pour le baseball est encore là. Il faut tout simplement donner la chance à la population et aux joueurs de vivre des grands moments avec simplicité dans une relation privilégiée. Les jeunes aiment parler avec leurs idoles et aiment assister aux pratiques. La passion, ça se transmet et ça se développe par le plaisir.

Le temps est propice pour les gens d'affaires de faire des gestes concrets pour l'avenir du baseball au Québec et dans le reste du Canada. Voilà le vrai défi auquel les bâtisseurs ont à faire face. Est-ce que le commissaire du baseball majeur a la volonté d'implanter un plafond salarial et une redistribution équitable pour les petits marchés dans une perspective à long terme? L'autre option serait d'implanter une ligue canadienne de baseball. Si nous ne prenons pas position immédiatement, d'autres le feront pour nous. Le baseball est entre nos mains, que décidons-nous?

Gérmain Dumas
Saint-Noël

L'ovation debout devant le sublime et le navet

Il faut que ça cesse. Le public québécois doit comprendre la signification d'une ovation debout. Il n'y a pas un spectacle présenté à Québec, qu'il soit génial ou pourri, qui n'a pas droit à son ovation. Si j'étais sur scène, je trouverais étrange que peu importe l'intensité de la performance, l'envie ou non d'y être, la qualité du texte, de la mise en scène et de la technique, invariablement le public se lève à la fin du spectacle. Une ovation debout vise à souligner la qualité distinctive d'un spectacle, démontrer à l'artiste et au créateur la reconnaissance d'un moment exceptionnel vécu grâce à leur travail. Tout comme le pourboire à la fin d'un repas, la charge des applaudissements devrait lancer un message à la troupe.

Faire de l'ovation debout une convention, une étape inévitable dans la tâche du spectateur, démontre combien incultes nous sommes, malgré une tradition scénique plutôt riche dans notre ville. Mais je ne me fais pas d'illusions sur la correction de cette habitude gênante, car le Québécois aime les applaudissements. N'est-il pas celui qui frappe des mains à l'atterrissage d'un avion?

Jean-François Gosselin

À ce moment-ci ! ? !

N'est-il pas étonnant qu'un premier ministre, dont on dit, même au Canada anglais, qu'il ne sait parler ni l'une ni l'autre des langues officielles du Canada, puisse imposer si rapidement aux médias, et par la suite aux citoyens, une

expression qui n'a de français que les mots qui la composent. Depuis quelque temps, en effet, la radio et la télévision propagent une nouvelle « chrétiennerie » intitulée « à ce moment-ci ». On comprend aisément que M. Chrétien, imprégné depuis si longtemps de langue et de culture anglaises (long séjour à Ottawa oblige), ait cru que « at this point in time » pouvait se traduire par « à ce moment-ci ». En revanche, entendre Jean Dussault et Michel Désautels, animateurs respectivement de la *Tribune du Québec* et de *Sans frontières*, deux émissions d'affaires publiques de la radio de Radio-Canada, répéter cette expression sur les ondes laisse songeur. Ils savent sûrement que « at this point in time » se dit en français: « en ce moment », « à cette heure-ci » ou encore « à l'heure actuelle ». Le service de linguistique de Radio-Canada aurait-il été aboli? Serait-il en grève? Faut-il attribuer à notre tendance reconvenue au mimétisme, à notre ignorance du français ou à notre ignorance de l'anglais cette propension à reprendre si facilement des expressions fautes sans se poser de questions? Je laisse aux linguistes le soin de nous éclairer sur ce sujet.

Louis Garon
Sainte-Foy

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante:
 Carrefour des lecteurs
 Journal LE SOLEIL
 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547
 Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.
 Adresse électronique: opinion@lesoleil.com

OPINIONS



Dans toutes les provinces du Canada, ce qui conditionne l'évolution du nombre de malades, c'est l'évolution du nombre de médecins. Ceci se comprend facilement car les nouveaux comme les anciens médecins doivent gagner leur vie et à cette fin, ils doivent traiter des malades qu'ils identifient. C'est pour cette raison qu'il y a moins de malades dans les autres provinces car il y a moins de médecins qu'au Québec.

Vers un effectif médical insuffisant

Il faut créer une masse critique d'étudiants dans chaque faculté de médecine du Québec

Marcel Piché

Consultant en service de santé
Sillery

Le Conseil médical du Québec a constitué une table de concertation permanente sur la planification de l'effectif médical au Québec. C'est en 1999 que la table de concertation a livré sa réflexion. Cette table permet à tous les organismes concernés d'aviser le ministre de la Santé et des Services sociaux sur toute question relative à la planification de la main-d'œuvre médicale. Les recommandations ont porté sur une augmentation de 16% en 1999 fixant ainsi à 471 par année le nombre de nouvelles admissions en médecine. La table de concertation recommande de porter ce nombre à 636 admissions en médecine à compter de 2002-2003 et de maintenir ce chiffre pour les années subséquentes. Au total, il s'agit là d'une augmentation de 51% sur la base de 1998. Le gouvernement n'a pas consenti à donner suite à de telles augmentations et a limité l'augmentation des admissions en médecine à 30%, ce qui est énorme compte tenu que le Québec a actuellement l'effectif médical le plus imposant au Canada.

La première question qui s'impose porte sur la logique qui soutient de telles augmentations. La seule explication que présente le Conseil médical dans son rapport de l'an 1999 sur la projection de l'effectif médical repose sur l'augmentation prévisible de la population et le vieillissement de celle-ci. Le conseil estime que le volume des services médicaux devrait croître d'environ 1% par année pour s'ajuster à la demande additionnelle de services découlant de l'augmentation de la population et du vieillissement. Mais d'où provient cet estimé de 1% d'augmentation par année ? S'il s'agissait là d'une donnée scientifique reconnue, elle devrait s'appliquer à des populations comparables comme celles des autres provinces du Canada, ce qui n'est pas du tout le cas. Dans les autres provinces, on ne parle pas d'augmentations impressionnantes du nombre d'admissions en médecine. Les ministres de la Santé du Canada se sont même opposés à la recommandation de la ministre de la Santé du Québec d'augmenter le niveau de l'effectif médical au Canada, lors de la tenue de leur réunion annuelle à Charlottetown en 1999. Non seulement l'effectif

L'effectif étudiant doit être accru au Québec parce qu'il n'y a pas de concentration dans une seule université comme c'est le cas dans les autres provinces du pays

tif médical du Québec est-il le plus élevé au Canada, mais il se déplacera rapidement vers un dépassement de plus de 40% de la moyenne canadienne. Actuellement, le dépassement est de 20%. Dans toutes les provinces du Canada, ce qui conditionne l'évolution du nombre de malades, c'est l'évolution du nombre de médecins. Ceci se comprend facilement car les nouveaux comme les anciens médecins doivent gagner leur vie et à cette fin, ils doivent traiter des malades qu'ils identifient. C'est pour cette raison qu'il y a moins de malades dans les autres provinces car il y a moins de médecins. L'effectif médical dans n'importe quelle province, c'est un tonneau de Danaïdes.

Mais d'où vient cette norme de 1% que l'on applique nulle part sauf au Québec ? Pourquoi la table de concertation du conseil recommande-t-elle des augmentations aussi impressionnantes et coûteuses sans comparaison et sans identification des impacts négatifs ? La réponse transpire dans le rapport de la table de concertation de l'année 1999. Nous citons ici *in extenso* ce qui semble être une explication, voire même un objectif : « Toutefois, pour fonctionner à plein régime tout en maintenant pour leurs programmes de formation doctorale et postdoctorale les plus hauts standards de qualité, les doyens des facultés de médecine du Québec ont identifié des conditions qui devront faire l'objet de discussions au sein même des universités et avec le ministre de la Santé et des Services sociaux et le ministre de l'Éducation. »

Bref, c'est pour répondre à des standards de qualité de l'enseignement que la table de concertation fait de telles recommandations. Ces dernières ont été en partie avalisées depuis par le gouvernement, qui a consenti à une augmentation de 30% des admissions en

médecine. Quels liens y a-t-il avec les vrais besoins de la population comme la répartition géographique équitable de l'effectif médical ? La table de concertation n'en traite pas puisque aucune politique efficace n'est suggérée à ce sujet. Ce qui étonne, c'est que le Conseil médical ait choisi de faire un exercice de planification en vase clos sans regarder ce qui se passe dans les autres provinces. Ce choix invalide l'exercice de planification du conseil. L'exercice de planification du conseil ressemble beaucoup à un exercice qui a pour but d'avaliser des décisions déjà prises.

Une dernière question qui doit être élucidée a trait à la qualité de l'enseignement médical dans les autres provinces. Se pourrait-il que la qualité de l'enseignement laisse à désirer ailleurs qu'au Québec puisque aucune province n'a adopté une politique de croissance importante des admissions en médecine ? La réponse est évidemment non. La raison qui pousse le conseil à faire de telles recommandations découle du fait que le Québec est la seule province à avoir quatre facultés de médecine. L'effectif étudiant doit conséquemment être accru parce qu'il n'y a pas de concentration dans une

L'effectif médical dans n'importe quelle province, c'est un tonneau de Danaïdes

seule université comme c'est le cas dans les autres provinces du Canada. Bref, il faut créer une masse critique d'étudiants dans chaque faculté de médecine du Québec et c'est là le véritable motif à l'appui des augmentations recommandées. Le gouvernement a annoncé récemment un programme de remise à niveau des infrastructures physiques des facultés de médecine pour accueillir la croissance planifiée des étudiants en médecine.

Soulignons que la table de concertation est composée de 22 médecins sur 32 représentants. Il ne semble pas que l'on ait invité des comptables, des actuels ou des économistes de la santé qui auraient eu la compétence de mettre les coûts en perspective. Pourtant, les résultats de l'exercice de planification portent sur des coûts anticipés de plusieurs milliards de dollars par an. Les coûts ainsi que les impacts négatifs sur la santé et la vie des gens sont complètement évacués dans le rapport de planification du conseil.

Stratégie de lutte à la pauvreté: quelle voie choisir ?

Jean Richard

Membre du conseil d'administration de la Ligue des droits et libertés et responsable du Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels. La Ligue des droits et libertés est membre du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.

Le dernier remaniement ministériel à Québec a brassé les cartes pour amener de nouveaux élus dans des postes de responsabilités. Au moment où le gouvernement a réalisé l'essentiel de ses consultations autour d'une Stratégie nationale de lutte à la pauvreté, il est curieux de constater que la lutte à la pauvreté, qui était devenue une priorité et une obsession, ne figure plus dans le discours politique. La tournée de consultation gouvernementale dans les régions a soulevé beaucoup de scepticisme parce qu'elle évitait de mettre au débat le projet d'une loi-cadre pour éliminer la pauvreté. Les actions des dernières années dans le cadre de la lutte au déficit et le programme des baisses d'impôts laissent également plusieurs personnes perplexes.

Il importe de rappeler que la lutte au déficit du milieu des années 90 a frappé de plein fouet les groupes les plus pauvres, notamment par des coupes sévères à l'aide sociale, à l'aide juridique, à l'assurance-médicaments et dans la plupart des programmes sociaux québécois et canadiens. Pendant cette période, les travailleurs à très faible revenu voyaient leur salaire minimum gelé. Cette situation a amené en 1998 un comité d'experts de l'ONU, chargé de veiller au respect des droits économiques et sociaux, à condamner ces pratiques parce qu'elles ne portaient pas suffisamment attention aux conséquences négatives chez les groupes les plus vulnérables. Le programme des baisses d'impôts qui a suivi s'inscrit exactement dans la même logique, soit de mettre moins d'argent dans le panier commun de la fiscalité tout en adaptant les programmes sociaux pour retisser au minimum un filet de sécurité qui ne permet pas de combler les besoins essentiels de milliers de Québécois.

Avec des baisses d'impôt cumulatives de 11 milliards \$ d'ici 2003-2004, c'est à une répartition de la richesse en faveur des mieux nantis que nous convient les gouvernements car ces réductions viennent creuser encore plus les écarts entre les 20% de la population les plus pauvres et les 20% les plus riches comme l'a bien démontré le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. On parle d'une baisse d'impôts cumulative moyenne en 2002 de 366 \$ pour les moins de 25 000 \$ et de 2800 \$ pour les 75 000 \$ et plus.

Toutes ces politiques ont créé leur lot d'exclus, favorisé le développement de l'itinérance et rendu précaires les conditions de vie d'un Québécois sur cinq, alors que le développement du travail atypique et à temps partiel concourait au même résultat.

Ce court retour en arrière veut rappeler qu'une stratégie de lutte à la pauvreté ne peut porter ce nom sans remettre en cause ce qui produit la pauvreté et au premier chef les politiques publiques censées la combattre. Or, l'appel à la concertation des acteurs sociaux que fait le gouvernement du Québec pourrait sûrement être mieux entendu si on appliquait la même rigueur à la stratégie de lutte à la pauvreté qu'on l'a fait pour la lutte au déficit et les baisses d'impôt. On se retrouverait alors avec une volonté politique qui permettrait des gestes audacieux et un saut qualitatif en faveur des personnes exclues du partage actuel de la richesse. Cela avec la même rigueur qu'on l'a fait en votant une loi antidéficit ou en appliquant des réductions d'impôt avec



Au moment où on rédige à Québec une stratégie de lutte à la pauvreté, de nombreuses personnes témoignent du dilemme entre se nourrir et payer des médicaments essentiels.

des effets à court terme pour les contribuables.

Cette voie nous semble plus prometteuse pour nous assurer collectivement que le droit à un revenu décent, pourtant garanti par notre Charte des droits, devienne effectif pour tous et toutes et pas seulement un vœu pieux. C'est aussi la voie que défend le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté en proposant dans une loi-cadre un plan d'action serré qui permette de franchir les pas nécessaires vers l'amélioration réelle des revenus des personnes et des familles pauvres et la reconnaissance de leurs droits. Quand quelque chose est vraiment prioritaire, on accepte habituellement les contraintes inévitables qui permettent d'avancer vers l'objectif fixé. Pour aller dans cette direction, nous croyons qu'un débat public doit avoir lieu, débat au cours duquel la proposition d'une loi-cadre pour éliminer la pauvreté serait à l'ordre du jour. Cela pourrait prendre la forme d'une Commission parlementaire publique où tous et toutes pourraient être entendus. Il y a plus de 215 000 personnes qui réclament cette loi au Québec. C'est sûrement assez pour en discuter sérieusement et ne pas passer à côté.

Il faut aussi, à notre avis, des mesures urgentes comme la hausse du salaire minimum qu'on attend chaque année le 1^{er} février... le retour à la gratuité des médicaments pour les personnes recevant de l'aide sociale et pour les personnes recevant le supplément de revenu garanti. Au moment où on rédige à Québec une stratégie de lutte à la pauvreté, de nombreuses personnes nous témoignent du dilemme entre se nourrir et payer des médicaments essentiels. Une politique sensée devrait s'attaquer tout de suite à ces situations pour rétablir ce droit à la santé déjà fortement précaire par la pauvreté elle-même. La même voie devrait être suivie pour ce qu'on a appelé communément la « taxe à la débrouillardise » et qui consiste à pénaliser des personnes assistées sociales partageant leur logement.

Faire cela, c'est donner un signe concret que la lutte à la pauvreté est une priorité, pas juste dans les mots, mais dans les conditions de vie réelles et dans la reconnaissance des droits d'un grand nombre de nos concitoyens.



La lutte au déficit du milieu des années 90 a frappé de plein fouet les groupes les plus pauvres, notamment par des coupes sévères à l'aide sociale, à l'aide juridique, à l'assurance-médicaments et dans la plupart des programmes sociaux québécois et canadiens.

Le Québec est la seule province à avoir quatre facultés de médecine

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Explorama rafle deux des grands prix de l'ATR Gaspésie

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ AMQUI — Le Centre de découverte Explorama de Sainte-Annes-des-Monts a rafle 2 des 11 grands prix distribués par l'Association touristique de la Gaspésie.

Grâce à son activité Explore la mer, le centre a remporté la palme dans la catégorie Attraction touristique, moins de 100 000 visiteurs, devant quatre autres candidats, en plus de récolter le prix Cégep de Matane, pour la collaboration de ses employés. « Je suis très contente, a dit la directrice d'Explorama, Monique Campion. Ces prix couronnent le travail de toute une équipe. »

Quatre entreprises de la Vallée de la Matapédia, région hôte du Gala, ont vu leurs efforts récompensés. L'Auberge La coulée douce de Causapsal

et le Gîte du Vieux-moulin de Sainte-Florence se sont signalés dans la catégorie Hébergement. Fort Causap a remporté le prix de la Manifestation touristique, tandis que le

La Gaspésie a accueilli plus de 243 000 visiteurs en 2001

Club VTT de la Matapédia, avec plus de 500 membres, se signalait dans la catégorie Tourisme de plein air et d'aventure.

Aussi couronné en 2001, le Jardin de Métis a remporté, cette année, le prix Attraction touristique, plus de 100 000 visiteurs. Le Musée acadien du Québec à Bonaventure (Services touristiques), Réservations Gaspésie (Transports et voyages), le Sentier international des Appalaches (prix spécial du jury) ont aussi été honorés. Enfin, Ginette et Pierre Péroche de l'auberge Le Gargantua de Percé ont accepté le Prix de l'excellence touristique.

23 CANDIDATURES

Seulement 23 candidatures ont été soumises au jury présidé par Alain Turcotte. « Le temps et les énergies nécessaires à la préparation du dos-



Monique Campion, du Centre Explorama, ici avec Jean-Pierre Clermont, du cégep de Matane, a accepté 2 des 11 grands prix gaspésiens du tourisme.

sier de candidature expliquent cette participation comparable aux années précédentes», croit Christine Saint-Pierre, responsable de l'événement.

L'ATR Gaspésie prévoit une bonne saison, en 2002. « Nous investirons près de 1,5 million \$ pour la promotion de la Gaspésie, par la campagne Pince-moi, je rêve, confirme le directeur général,

Louis Rome. Six panneaux publicitaires de 4,2 m sur 14,4 m seront installés dans des endroits stratégiques. »

Plus de 200 personnes ont assisté au Gala, à Amqui, samedi. L'organisme de 663 membres se classe au quatrième rang québécois pour son importance. La Gaspésie a accueilli plus de 243 000 visiteurs en 2001.

Un seul Charlevoix

Reconfirmé candidat du PQ, le ministre Rosaire Bertrand remet à l'agenda la fusion des MRC et des CLD de la région

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — En faisant de la fusion des MRC et des CLD de la région de Charlevoix le point d'honneur d'un prochain mandat, le député et ministre Rosaire Bertrand s'attaque au dernier obstacle qui, une fois tombé, permettra de parler d'un seul et unique Charlevoix.

« Éventuellement, j'imagine Charlevoix de Petite-Rivière-Saint-François à Baie-Sainte-Catherine avec une seule MRC et un seul CLD », a déclaré le ministre Bertrand, au moment d'être reconfirmé candidat du PQ dans Charlevoix.

Le discours n'est pas nouveau, mais le résultat identique : une proposition accueillie avec tiédeur, sans urgence apparente, mais qui suggère matière à réflexion.

M. Jean-Guy Bouchard, préfet de la MRC de Charlevoix, trouve le mot fusion un peu prématuré : « Ce n'est pas nouveau dans le discours de M. Bertrand. Cela dit, il ne s'agit pas d'y aller tête baissée, il nous faut amorcer la réflexion. Nous favorisons davantage les services en commun avant un regroupement, de façon à évaluer notre maturité respective. » Devant la pression politique exercée, son organisme adoptera une position ferme dans ce sens dès la semaine prochaine.

Son homologue de la MRC de Charlevoix-Est, Ulysse Duchesne, trouve l'urgence de ce dossier étonnante, bien qu'il ne s'oppose pas à cette idée. « Je n'ai pas d'opinion parce que je n'ai pas les données pour m'en faire une. Nous avons un modèle pour les CLD, mais il n'y en pas pour les MRC. Nous sommes prêts à regarder s'il y a lieu de faire une démarche. »

DEUX PETITES MRC

S'il n'existe qu'un seul Charlevoix pour le reste du Québec, il en va autrement dans la région, scindée radicalement en deux, autant sur le plan géographique que dans les mentalités. Ce constat tend cependant à changer depuis quelques années avec le regroupement de plusieurs organismes tels que les commissions scolaires, les centres hospitaliers et les chambres de commerce.

Du côté municipal, la région n'a pas

été épargnée par la vague des fusions. Depuis 10 ans, le nombre de municipalités est passé de 24 à 13 seulement sur tout le territoire charlevoisien. Parallèlement, la population n'augmente guère, atteignant moins de 31 000 habitants, ce qui place les deux MRC parmi les plus petites de la région de Québec. À titre d'exemple, seule la MRC de l'île-d'Orléans est moins peuplée, avec 7500 âmes.

La démarche d'unification semble plus facile avec les CLD à qui le ministre Bertrand a promis de ne pas couper les vivres. « C'est très clair que nous privilégions un seul CLD, un seul territoire à développer sur le plan économique, ce qui nous apparaît une prémisses à la relance de la région. Mais il y a l'autre évidence également, celle d'une étude sur les réels impacts », croit le président du CLD de Charlevoix-Est, Réjean Tremblay, exigeant du même souffle des garanties sur le pouvoir économique.

Quant à Jean Fortin, président du CLD de Charlevoix-Ouest et maire de Baie-Saint-Paul, ville centre de cette MRC, il trouve intéressant l'idée d'une seule voix, mais reste ambivalent sur la question. « Si nécessaire, mais pas nécessairement », dit-il en vrai politicien, sachant très bien que la volonté politique aura tôt fait de réécrire l'histoire.



Jean-Guy Bouchard



Ulysse Duchesne

RIVIÈRE-DU-LOUP

Compagnie de transport condamnée pour discrimination

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

Le Tribunal canadien des droits de la personne a condamné le propriétaire d'une compagnie de transport de Rivière-du-Loup à verser à un de ses anciens employés une compensation salariale de 1700 \$. Selon le tribunal, Jeannot Gagnon, de la compagnie du même nom, a fait preuve de discrimination en raison d'une « perception de déficience ».

Embauché comme chauffeur de camion par Transport Jeannot Gagnon le 31 mars 1996, Gino Dumont a subi un premier pneumothorax le 4 juin, puis un second cinq jours plus tard.

Le 14 juin, M. Dumont a rencontré son employeur pour lui dire qu'il allait être en convalescence jusqu'au 1^{er} juillet 1996 et obtenir une cessation d'emploi pour cause de maladie.

Or, voilà, Jeannot Gagnon a exigé que M. Dumont lui remette un certificat médical. Le 27 juin, l'employé a obtenu le fameux certificat médical, qui indiquait qu'il pouvait reprendre le travail à compter du 1^{er} juillet sans restriction ni limitation.

Par la suite, M. Dumont a tenté de rejoindre son patron à plusieurs reprises, mais il lui a été impossible de lui parler. Il s'est alors rendu à son bureau, où il s'est fait dire que les affaires étaient « tranquilles » et que le camion qu'il conduisait avait été confié à un autre chauffeur.

Un peu plus tard, M. Dumont a de nouveau communiqué avec M. Gagnon pour obtenir du travail, mais ce dernier lui a expliqué qu'il ne pouvait le reprendre en raison du problème qu'il avait vécu.

« Le Tribunal est satisfait de la preuve soumise par la Commission et le plaignant. Il lui apparaît que le plaignant n'a pas été maintenu en raison d'une perception de déficience et qu'il a été victime d'un acte discriminatoire », a tranché le Tribunal canadien des droits de la personne.

FUSION DES CAISSES POPULAIRES

Au tour de la région de Rimouski de regrouper ses coops

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Une force de frappe économique d'un demi-milliard d'actif naîtra cette année de la fusion des caisses populaires de Rimouski, Saint-Robert, Saint-Yves, Sainte-Odile et Nazareth, au Bas-Saint-Laurent.

Les quelque 40 000 membres de ces coopératives d'épargne et de crédit sont convoqués, les 17 et 18 mars, à des assemblées d'information qui précéderont un vote sur le projet de fusion qui aura lieu en avril.

En deux ans, la fusion des caisses populaires aura franchi des pas de géant au Bas-Saint-Laurent.

Leur nombre aura diminué de moitié d'ici la fin de l'année, passant de 87 — incluant le secteur de Rivière-du-Loup, jadis rattaché à l'ex-fédération de Québec — à une quarantaine. Il y a actuellement, sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, 60 caisses populaires pour plus de 200 000 habitants.

Toutefois, en incluant et les caisses et les centres de services, il y a maintenant 86 points de chute où les membres de ces caisses peuvent se rendre. Rimouski constituera la plus importante fusion après celle de Rivière-du-Loup.

2^e PLUS GRANDE FUSION

« Notre regroupement à Rimouski représente plusieurs avantages pour les sociétaires, dont une présence stratégique dans le marché et une continuité de services dans l'ensemble des places d'affaires de ces caisses », reconnaît Louis Gosselin, porte-parole du comité de regroupement qui est à l'œuvre depuis l'été 2001.

Un réseau de centres de services, qui correspond globalement au territoire de la nouvelle ville fusionnée de Rimouski, sera aussi établi dans les différents quartiers où sont implantées ces caisses populaires.

« Notre réseau est resté aussi présent qu'avant », souligne Marie-France La Haye, porte-parole de la vice-présidence régionale des Caisses populaires Desjardins. Des votes de fusion auront aussi lieu prochainement aux caisses populaires de Mont-Joli et des Boules.

SYNDICATS REGROUPÉS

Cette fusion en provoquera aussi une autre, celle des différentes unités d'accréditation des membres du syndicat des employés professionnels et de bureau (FTQ).

L'établissement de l'ancienneté des employés de ces caisses et le non-remplacement du personnel en fonction des départs entraîneront des changements dans ces institutions coopératives.

Le mouvement de fusion des caisses populaires au Bas-Saint-Laurent avait commencé en l'an 2000 dans le secteur du Témiscouata.

Ces projets avaient provoqué un mouvement de contestation de la part de la caisse populaire de Trois-Pistoles, qui s'était vu déboutée par un jugement de cour au sujet de la légalité de l'abolition des fédérations régionales au profit d'une fédération unique.



Louis Gosselin

Le nombre de caisses pop coupé de moitié en 2 ans

Baie-Comeau décidée à se mettre sur la carte des congressistes

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Baie-Comeau entend adopter une attitude plus combative en matière touristique en 2002, notamment en tentant d'attirer plus d'un congrès réunissant 200 personnes et moins. La municipalité estime avoir tout ce qu'il faut pour amener et retenir le touriste dans la région.

Baie-Comeau vient donc de produire un document à l'intention des organisateurs de congrès, document qui regroupe tout ce qu'il faut savoir pour présenter un congrès à Baie-Comeau, comme le nombre de chambres et de salles disponibles, ainsi que les attraits de la région. Le document sera distribué dans l'ensemble de la province aux organismes susceptibles de tenir un congrès au cours des prochaines années.

Selon le responsable du tourisme à la municipalité, Raynald Tremblay, un congrès de trois jours attirant 200 personnes injecte au minimum 100 000 \$ d'argent neuf dans l'économie locale. Pour sa première année au sein de l'Association des bureaux des congrès du Québec, Baie-Comeau espère ainsi attirer 10 événements pour des retombées d'un million \$. Actuellement, la municipalité reçoit cinq à six congrès par année, et ce, sans aucune promotion en ce sens.

Le maire de Baie-Comeau, Claude Martel, a dit croire que cette nouvelle offensive permettra à la fois de positionner la municipalité sur la scène provinciale et de développer l'accueil

des touristes. « Il ne faut pas avoir peur de dire qu'on n'est pas une région traditionnellement touristique. Il faut maintenant développer cette culture », a dit M. Martel.

À la Chambre de commerce de Baie-Comeau, on se réjouit de l'arrivée de la municipalité dans l'Association des bureaux des congrès du Québec, qui regroupe 18 villes de la province, pour la plupart des pôles régionaux comme Baie-Comeau. « C'est l'une des très bonnes nouvelles qu'on a eues depuis longtemps sur le plan touristique », a affirmé le porte-parole du comité tourisme de la Chambre, André Coulombe.

REJET DE LA TAXE

Le maire Martel a profité de cette occasion pour revenir sur le refus quasi unanime des hôteliers de la Manicouagan d'instaurer la taxe de 2 \$ par nuitée, taxe qui aurait servi à la promotion touristique de l'ATR Manicouagan. Jusqu'ici, la région est pratiquement la seule au Québec à avoir refusé cette taxe, et le maire entend renverser la vapeur.

« Ce rejet de la taxe est une grande déception, et je compte discuter de ce dossier la semaine prochaine avec la Chambre de commerce et le CLD, a enchaîné Claude Martel. Il faut rencontrer personnellement les hôteliers et les sensibiliser encore à l'importance de cette taxe. La faiblesse de notre région, c'est qu'on manque d'argent pour faire notre promotion touristique. Ce n'est pas juste à la Ville à mettre de l'argent là-dessus. »



Également pratique pour faire l'épicerie.



VOICI LE NOUVEAU VUE DE SATURN Ça nous est tous arrivé. On part prendre une bouchée et on se retrouve au milieu du Serengeti. Voilà pourquoi le VUE de Saturn est aussi disponible avec la traction intégrale. Pour que vous puissiez vous sortir d'affaire où que vous soyez. Le nouveau VUE de Saturn. Il est chez lui presque partout. À partir de 22495\$



Le PDSF du modèle illustré (VUE 1SD TI V6 2002) est de 30 155\$. Notre prix comprend le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Tous les prix sont les prix de détail suggérés par le fabricant et n'incluent pas les taxes ni les assurances. Les détaillants peuvent fixer des prix ou des mensualités moindres.

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312